

A la mémoire de la maison du Sénateur Montplaisir 1821 - 1932

Adieu... O ma vieille maison!

Je voulais la revoir... une dernière fois...
De ce regard profond, sur l'être qui vous quitte,
Cherchant parmi ses traits, le plus cher d'autrefois,
Celui, qui restera dans l'intime, où s'abrite
Cette pensée du cœur, que n'atteint plus le temps.

Deux pans de murs encor se dressaient fièrement,
Deux colonnes brisées, dernier vestige auguste
Semblable à ces martyrs qui meurent noblement,
Et d'un suprême effort ont redressé leur buste
Pour demeurer, debout, jusqu'au dernier moment.
Était-ce vraiment là, ce tout qui restait d'elle?
Du toit hospitalier? Et je fermais les yeux
Pour la mieux retrouver, simple, accueillante et belle
Dans la parure aimée de ses jours plus heureux.

Plus d'un siècle a passé sur la vieille maison
Et la mousse n'a point verdi son seuil de porte,
Les volets entr'ouverts à la jeune saison
Semblent des yeux rieurs dans sa façade accorte...
— Quand sur les murs bruns qui défilent les ans
Le clair soleil d'été posait une caresse
On voyait ça et là, tels de légers rubans,
Sur sa taille bien prise et sur sa robustesse
Des lézards courir au travers de son flanc.
Mais elle... s'en parait comme une enfant coquette
Découvrant à son front le premier cheveu blanc!...
— Et à la voir ainsi, solide jusqu'au faîte,
Sentinelle attentive, épiant le défilé,
Comme au tronc vigoureux s'appuient les jeunes pousses
Les jeunes maisons se groupaient à l'entour.
— Puis quand venaient le soir et les heures plus douces,
Volontiers les passants dans la nuit qui tombait
S'attardaient sous son toit en causeries sereines
Lorsque de sa fraîcheur son ombre les froiait.
— Vitres ensoleillées, de clarté toutes pleines
Vous trembliez gaiement au son des carillons
Quand du clocher voisin montaient les cantilènes
Au rythme cadencé des joyeux tourbillons.
Et, vous rêviez alors, comme une mère heureuse
Veillant son nouveau-né, souriante ou songeuse!...
— Mais quand le glas tintait, tout semblait s'assombrir,
Sous les volets fermés, la porte restait close;
Un enfant du pays allait bientôt mourir!...

Tout à son oraison, le vieux logis repose.
Plus de bruit au dedans. Rien que le frêle son
Du tic-tac de l'horloge, en ce calme profond.
Et l'on croyait alors apercevoir dans l'ombre
Quelque bretonne en deuil, vêtue de cape sombre
Pleurant ses disparus, en gémant l'horizon...
Car n'est-il pas aussi le fils de la maison?...
Ses murs l'ont salué quand au jour du baptême
Vers son église, heureux, ses parents l'ont porté,
Puis, au matin béni du mariage, ici-même
Le cortège en chantant, joyeux, s'est arrêté.
Oh! comme son vieux cœur tressaille sous la pierre
Pour la dernière fois ce fils s'en va passer!
L'oiseau quitte son nid et le veillard la terre,
Pauvre maison en deuil... à toi, de trépasser!...

J'entendis un sanglot, plainte navrante et douce
Parmi tous les débris qui recouvraient le sol.
Comme au creux du rocher vient murmurer la source
C'était du vieux logis, l'âme prenant son vol.
Le passé lentement s'écoulait, goutte à goutte,
Poussière sous nos pieds et cendre pour le vent
Et l'heure qui sonnait allait marquer sans doute
Du cœur de ce foyer le dernier battement.

Me détruire! et pourquoi? Ne suis-je plus l'image
Du bonheur qui s'effeuille en paix le long des jours?
Ai-je changé pour vous de cœur et de visage?
Et n'abrite-je plus vos desirs, vos amours?
Ah! la vieille maison! Qui, vous aime comme elle?
Qui s'expose pour vous aux morsures du froid
En vous enveloppant tendrement sous son aile
Dans la tiède chaleur de son sein, de son toit?
Qui voila vos chagrins et vos larmes secrètes
Quand vous les répandez entre mes murs scellés,
Comme des yeux baissés et des lèvres discrètes?
Moi, vivante, qui donc les aurait révélés?
Je porte en mon écoin vos gloires les plus pures;
— La chambre où s'endormit de son dernier sommeil
Un bon veillard intègre à la vie sans souillures,
L'honneur de la Cité, du Sénat le Conseil.
— Là résida l'autel où la Sainte Victime
S'immola bien des jours pour nourrir ses enfants.
De son trône d'amour, Jésus, l'Hostie Sublime
S'inclinait sur des fronts qu'il rendait rayonnants,
Et d'approcher, si près, de la Vie Souveraine
Entre mes murs étroits, je me sentais grandir,
Je recevais un Roi, hélas! sans être Reine!...
Tel un vase sacré je brûlais de m'offrir.
— Des harmonies bientôt flotteront sous mes voûtes
Chœur de Vierges chantant les hymnes inspirés,
Sur l'humble Bethléem les Anges, aux écoutés
Chantaient « l'Alleluia » des crimes réparés.
Les âmes consacrées priaient dans mon enceinte
D'un Nouvel Institut je devenais berceau
Et calice à mon tour je gardais, chose sainte:
La vie réparatrice y coulait comme un flot.
— Que de fois j'écoulais sur des lèvres d'apôtres
Vibrer ces mots d'amour qui rassassaient la faim.
Leur âme tout entière en passant dans les autres
Donnait aux morts: la vie; aux affamés: le pain.
— Combien d'âmes tombées de ces âmes humaines
Que le prêtre absolvait d'un geste de pardon?
Combien d'années sous le poids de leurs peines
Dans un élan d'amour levaient leur pauvre front?
— Tant de saintes ardeurs ont cimenté mes pierres
Que je les crois pétrées, de lumière et de paix,
La saveur du terroir afflue dans mes artères,
La chère du vieux sang ne s'éteindra jamais.
Et faut-il qu'aujourd'hui vous me jetiez à terre
Tel un meuble encombrant dont on ne se sert plus?
Faut-il que les vieillards cèdent la place aux jeunes
Y perdant leur bonheur, leurs droits et... le surplus.
Notre temps niveau, se rit bien de nos peines!...

(suite à la page 5)

Nombreuse et brillante réunion en amicale des anciennes élèves du couvent des Ursulines

L'après-midi du jeudi 14 juillet, les portes du couvent des Ursulines des Trois-Rivières s'ouvraient pour recevoir les anciennes élèves, dans la première réunion plénière de l'Amicale fondée le 22 mai dernier.

Plus de huit cents anciennes avaient donné leur adhésion à l'Amicale. De ce nombre, six cents ont pu répondre à l'invitation que leur avaient adressée les Religieuses Ursulines; si l'on ajoute à ce chiffre les religieuses présentes, on arrive à l'assistance remarquable de sept cents amicalistes, qui prirent part à la brillante fête où se sont renouvelées les relations intimes entre les compagnes d'autrefois et leurs dévouées éducatrices.

Les Soeurs Grises d'Ottawa, les SS. de l'Assomption de Nicolet, les SS. de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal étaient représentées par des anciennes de notre couvent. Des amicalistes étaient venues de tous les coins de la Province de Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, jusque de New-York et de la lointaine Floride.

Il y avait même parmi les amicalistes, une vénérable aïeule de 95 ans, Mme Louis Arcand, qui était venue elle aussi revivre les jours heureux de son enfance...

Redevenues élèves pour un jour, comme autrefois les anciennes furent admises dans le demi-cloître du pensionnat, où elles purent converser avec les religieuses du Monastère. C'était un spectacle touchant et vraiment extraordinaire, de voir ces dames et ces demoiselles de tous les âges et de toutes les conditions, fraterniser joyeusement et se rappeler mutuellement leurs souvenirs de jeunesse écolière... La joie, l'entrain et même l'enthousiasme gagnèrent bientôt tout le monde, et se maintinrent jusqu'au soir. L'accueil simple et cordial de leurs bonnes mères d'autrefois... et de toujours, avait dès l'abord mis à l'aise et de bonne humeur les conventines.

Après les surprises du revoir, elles envahirent la vaste salle de

réception où devaient se faire les délibérations. Celles-ci durèrent une heure à peine, car on voulait avant tout donner aux anciennes le loisir de causer.

La présidente du Comité d'organisation, Madame Labelle, ouvrit la séance, en expliquant comment fut fondée l'Amicale, le 22 mai, dans une réunion préliminaire où avaient été convoquées les anciennes élèves des environs. Puis, avec beaucoup de délicatesse, elle remercia les dames qui ont contribué au succès de cette fête, et elle chanta les louanges de l'éducation donnée par les Ursulines, qui a préparé les anciennes élèves à une carrière heureuse et bienfaisante. Elle invite les amicalistes à s'unir dans une amitié sincère et à donner leur concours généreux aux bonnes œuvres que l'Amicale aura à promouvoir. Enfin elle signale le dévouement de la Révérende Mère St-Olivier, directrice du Pensionnat et de l'Amicale, qui fut l'âme de ce rassemblement.

La Révérende Mère Supérieure du Monastère souhaite ensuite la bienvenue aux Amicalistes, d'une façon toute maternelle. Elle dit que, si l'Alma Mater est déjà âgée de 235 ans, son cœur est resté jeune pour les aimer, qu'il se dilate pour les recevoir. Elle exprime le désir que l'Amicale soit une association d'Action Catholique, dans le sens indiqué par le Souverain Pontife Pie XI: que toutes s'unissent dans une sainte croisade d'amour et d'aide mutuelle, pour combattre les puissances du mal sous l'égide de sainte Ursule, pour défendre l'Eglise et la société chrétienne.

Après lecture du rapport du Comité d'organisation, par la secrétaire, Mme Morissette, l'Amicaliste, M. l'abbé Georges Panneton, souligne l'enthousiasme avec lequel les anciennes ont accueilli le projet de l'Amicale; cela fait bien augurer de la vitalité future de cette organisation. Puis M. l'Aumônier présente les règlements ou constitutions qui régi-

ront l'Amicale, tels que préparés par le Comité d'organisation.

Un des objectifs de l'Amicale sera de donner occasion aux anciennes de mettre leur influence sociale au service de leur Alma Mater, et de les unir dans un but d'apostolat: pour promouvoir les saintes causes de la morale, et de l'éducation chrétiennes et pour monter la garde autour de la famille et de l'école canadiennes et catholiques.

Puis l'on procède à l'élection d'un Comité Exécutif permanent; il fut élu par acclamation, avec le résultat suivant:

Présidente, Mme Norman Labelle; Vice-Prés., Mme Henri Baler; Secrétaire, Mme Cécile Morissette; Trésorière, Mme Cyprienne Rivard; Conseillères, Mme Chs. Caron, Mme Réal Lajoie, toutes des Trois-Rivières; Conseillères de l'étranger: Mmes Ed. Blondin, d'Ottawa, A.-E. Paquet, de Shawinigan, A. Désy, de Montréal.

Des vœux furent ensuite votés à l'unanimité: (a) Remerciements à la Communauté des Ursulines pour la fondation de l'Amicale et pour la chaleureuse réception qu'elles font à leurs anciennes élèves.

proposé par Mme Victor Mathieu (Jeannette Bédard) et secondé par Mme J. Giguère (Jeanne Giguère); (b) Félicitations au Comité pour l'organisation de l'Amicale et pour le succès de la fête de ce jour; proposé par Mme E. Carignan (Bernadette Bourgeois), et secondé par Mme J. Boisvert (Marie Arcand); (c) Acceptation des Constitutions de l'Amicale, proposé par Mme E. Z. Massicotte (Alice Godin), et secondé par Mme J.-L. MacKenzie (Yvonne Genest).

Mme Henri Baler, vice-présidente, vient alors dire en termes émus, la reconnaissance des anciennes élèves envers les Religieuses Ursulines; au nom des officières du Comité, elle remercie les amicalistes (suite à la page 8)

Pèlerinage des Zouaves de la Cathédrale à Sainte-Anne-de-Beaupré

Dimanche, le 24 juillet les Zouaves de la Cathédrale feront leur pèlerinage annuel. C'est une occasion pour la population trifluvienne de manifester une fois de plus son grand esprit de foi. On dit partout que la crise est difficile à traverser; mais on sent aussi le besoin de devenir plus fervent. L'Épiscopat Canadien dans une lettre collective, demande le retour à la prière et impose des pénitences publiques. De toutes parts s'organisent actuellement des pèlerinages de tous genres pour obtenir du ciel la cessation de ce malaise général. Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré a toujours été le lieu favori des Canadiens-Français et cette année encore les Révérends Pères Rédemptoristes recevront à bras ouverts les pèlerins des Trois-Rivières.

Nous nous permettons de publier la lettre de Son Excellence Mgr Cloutier, adressée à Monsieur l'Aumônier. Cette lettre montre bien l'importance de ce pèlerinage.

Evêché des Trois-Rivières,
Le 18 juin 1932.

Monsieur l'abbé Antonio Beaudry,
Aumônier des Zouaves,
Evêché des Trois-Rivières.

Cher Monsieur,
Je me rends volontiers à votre demande et j'autorise par les présentes l'organisation du pèlerinage annuel de l'Association des Zouaves des Trois-Rivières, au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, par voie de chemin de fer, pour le dimanche, vingt-quatre juillet prochain. Je bénis d'avance, paternellement, tous ceux qui prendront part à ce pèlerinage, auquel je souhaite le plus grand succès.

Je demeure, cher Monsieur l'Aumônier,
Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

F. X., Ev. des Trois-Rivières.

Admis à la pratique du Notariat

Le Roi des champs

Par le travail des bras, par les vertus du cœur, par la prière de l'âme, viendront s'asseoir sous le toit du cultivateur, la paix, la joie, la forte santé, la calme conscience et les douceurs de la famille, la simple sagesse, c'est-à-dire les plus précieuses bénédictions de Dieu: tous ces biens, qui sont l'apanage et la récompense du cultivateur honnête, l'honneur pur de sa modeste et noble profession, qu'il sera heureux et fier de transmettre à ses enfants comme un glorieux héritage. Ah! que les cultivateurs, qui ont compris la dignité de leur état, ne rêvent donc pas pour leurs enfants, rêve stérile, de déceptions cruelles, une autre condition, un autre bonheur! Qu'ils soient fiers de leur dire: "Je vous laisse ce que m'ont laissé mes pères: l'air natal, le toit, le champ, le travail, des goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du cœur!" Puissent les enfants comme les pères continuer à respirer l'air vivifiant et la lumière, face à face avec les merveilles de la nature et les beautés de Dieu! Je comprends maintenant toute la vérité de ces vers de Boileau sur le bonheur de la vie champêtre:

O fortuné séjour, ô champs aimés des cieux,
Que pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seul, ignorer tout le monde!

Mgr Dupanloup.

Sur les vingt-huit candidats qui ont passé avec succès leurs examens au Notariat, nous comptons quatre Trifliviens:

M. Emile Arseneault, M. Charles-Ed. Villeneuve, M. Roger Paquin, M. David Trudel.

Tous ont fait leur cours au Séminaire des Trois-Rivières. Nous sommes heureux d'offrir nos plus sincères félicitations à ces nouveaux notaires.

C'est par l'abandon de sa volonté propre que l'âme se dispose à se déaltérer aux eaux vives de la contemplation. — Ste Thérèse

Saint Joseph adore; mais comme son adoration est profonde... Adorons Jésus sous les apparences sacramentelles comme Joseph adorait son Dieu sous les dehors du charpentier de Nazareth. Les souffrances du temps présent ne sont que les Sacraments de la tendresse de notre Dieu bien-aimé et plus aimant cent fois qu'il n'est aimé. — Mgr Gay

Les jours où je suis privée de la communion, je ne suis plus la même créature. Il me faut Jésus-Christ pour m'enflammer au sacrifice. Je ne veux ni ne puis rien que par Lui. — Elisabeth Seton.

Jésus venant en nous apporte les fruits et les fleurs du paradis. Quelles sont-elles? je ne sais; on ne les voit pas, mais on sent leur parfum. — P. Eymard

Au Carmel des Trois-Rivières

VOEUX SOLENNELS

Pour la première fois dans l'histoire des Trois-Rivières des vœux solennels sont émis samedi dernier. La cérémonie eut lieu en présence de Son Excellence Mgr Comtois. Douze Carmélites prononcèrent leurs vœux solennels.

Nous savons que ces religieuses sont venues récemment de S. Boniface Manitoba pour s'établir aux Trois-Rivières. Elles mènent une vie de pénitence de prière et de mortification qui arrête le courroux du Seigneur et attire ses bénédictions sur notre ville.

Son Excellence Mgr Comtois était accompagné de MM. les abbés Emile Légaré et Julien Morissette. M. le chanoine Léon Lamothe et M. l'abbé Donat Baril assistaient à la cérémonie.

ONDES COURTES

M. CHARLES
BOURGEOIS A LA
RADIO CE SOIR.

M. Charles Bourgeois, avocat, député des Trois-Rivières, S.-Maurice, donnera ce soir à l'heure provinciale une causerie intitulée: "La belle histoire d'une Cadette de la Nouvelle-France."

M. Chs Bourgeois, malgré ses nombreux travaux a trouvé le temps de préparer cette conférence sur un point d'histoire. Il doit en être félicité. Tous seront aux écoutes.

Le père et la fille se font tuer dimanche, par la foudre à Yamaska. Arthur Ethier et sa fille de 14 ans sont tués lorsque l'éclair frappe la voiture sur laquelle ils étaient. Le cheval est mort du coup.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, Mgr Jean Verdier est arrivé à Montréal hier après-midi. Son Eminence est à la fois le Supérieur-général des Messieurs de Saint-Sulpice

De nouveaux conflits éclatent en fin de semaine en Allemagne. 6000 personnes engagées dans une bataille qui finit par la mort de 15 personnes et plus de 60 sont gravement blessées. La rencontre eut lieu entre les partisans de Hitler, organisés comme les fascistes de l'Italie, et les communistes. Les hitlériens sont appelés nazis.

Deux autres personnes furent tuées en Poméranie, près de la mer Baltique, dans une petite ville. Là encore les Nazis et les communistes firent les frais de la musique.

Une bataille au revolver entre Nazis et manifestants anti-nazis eut lieu dimanche dans Alte Jakobstrasse, dans le cœur de Berlin. Lorsque la police arriva sur les lieux, elle trouva un Nazi mort dans un égout.

IL SE PEUT QUE les temps soient durs, mais ça déjà été pire. En 1873, toutes les banques des Etats-Unis en dehors de la Nouvelle-Angleterre, ont fermé leurs portes. Le 10 mai 1873, toutes les banques de la ville de New-York fermèrent.

Durant cette période le ministre du Trésor des Etats-Unis collectait normalement la somme de \$88,000,000. En 1873, alors que nous comptons une population de 40,000,000, aux Etats-Unis, 3,000,000 de personnes étaient sans ouvrage; 89 lignes de chemins de fer tombèrent en banqueroute; des 307 aciéries normalement en opération, toutes à l'exception de sept furent fermées.

Une messe sera chantée, jeudi le 21 juillet, pour le repos de l'âme de l'Hon. Juge Cooke.

Hôpital St-Joseph

MGR LOUIS CHARTIER
DANS LE DEUIL

Par la mort subite de Mme Vve Octave Chartier, Mgr Chartier, Vicaire général du diocèse se voit frappé d'un second deuil cette année.

Le service et la sépulture ont eu lieu hier matin à Champlain. La défunte était la sœur de Mgr Chartier.

Nous prions Monseigneur le Vicaire-Général d'agréer l'expression de notre très vive sympathie.

L'Empress of Britain transportant les délégations de la Grande-Bretagne, de l'Afrique-Sud, de l'Inde, de la Rhodesie et de l'Irlande-Nord à la conférence impériale, est arrivé à Québec hier. L'Archevêque de Paris, son Eminence le Cardinal Verdier, a célébré la messe, à bord, donné le sermon et recommandé aux assistants de prier pour le succès des délibérations d'Ottawa.

A LA SUITE de la messe célébrée à bord de l'Empress dimanche matin le Cardinal Verdier archevêque de Paris recommanda aux assistants de prier pour le succès de la prochaine conférence. Il fit allusion à l'Evangile du jour concernant la chute de Jérusalem. "Tout comme Jérusalem" dit le Prince de l'Eglise "le monde entier est menacé de ruine. Mais l'Empress porte des délégués à une conférence dont le but est de sculager les maux du monde. Cette conférence est restreinte aux peuples de l'empire britannique mais dans les choses matérielles elle offre un exemple susceptible d'en inspirer d'autres."

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-JUSTIN
(De notre Correspondant)Imposantes funérailles de M.
Pierre Bussièrès

Elles ont lieu au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Une foule de parents et d'amis accourus de toutes parts sont venus rendre les derniers hommages à M. Pierre Bussièrès, fromager, dont le service eut lieu dans notre église paroissiale de Saint-Justin, lundi dernier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse, assisté comme diacre de l'abbé Rosemont Masson, et comme sous-diacre de l'abbé Hermann Plante, cecili du Séminaire des Trois-Rivières.

Au chœur, on remarquait le Rév. Père Lucien Lajoie, C.J., le Rév. Père Dupuis O.F.M., les Abbés Joseph Rinfret, curé de la Baie Shawinigan, Ovilas Gagnon, et Alide Lessard.

La chorale des hommes, sous la direction de M. le notaire J.-E. Langlois, aidée de quelques chanteurs étrangers, rendit avec succès la messe des morts de l'abbé G.-E. Panneton.

A l'offertoire, le même chœur rendit "Corpus Jesu" du même auteur. Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue. Le deuil fut conduit par M. Edmond Lajoie. Les porteurs furent MM. Ferdinand Bergeron, Louis Alarie, Irène Clément, Auguste Alarie, Joseph Toupin, Joseph Masson. La quête fut faite par MM. Edouard Vallard et Lucien Bourque. La bannière de la Ligue du Sacré-Cœur était portée par M. Hervé Francoeur.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse née Laura Rinfret, six enfants, Lionel de Montréal, Antoine, de Rigaud, Albert, de Sainte-Ursule, et Paul de Saint-Justin, deux filles Mme Jacques Lajoie (Alice) des Trois-Rivières, et Irène de Saint-Justin.

Six petits-enfants: Jacqueline, Roger Bussièrès, Pierre-Aimé et Françoise Bussièrès, André et Lise Lajoie.

Six frères, Cléophas de Saint-Barnabé, Henri de Montréal, Milley de Saint-Tite, Adéodat, Léon et Louis de Marquette, Michigan, E.U., ses sœurs Mme D. Philibert, de Maskinongé, Mme Louis Carufel de Saint-Justin, Mme O. Moreau des Trois-Rivières.

Dans l'assistance, nous remarquons un grand nombre de parents et d'amis.

Sympathies:

Donat Bellemare, W.-H. Gagné, Adéodat Clément, de Saint-Justin, Antoine Gagnon, Léo Bédard, J.-T. Bédard, Omer Gagnon, de Louiseville, Raoul Lessard, J.-A. Bédard de Sainte-Ursule, Adéodat Bastien, M. le notaire et Mme J.-E. Langlois, Ferdinand Vermette, Romulus Lafrenière, Adéodat Francoeur, Famille Paul Baril, de Saint-Justin, Marcel Lafrenière, Joseph Lafrenière, Avellin Dalcourt, J.-E. Savoie, Marc L'heureux, Lebrun et Frère, J.-O. Baril, Léon Morin, de Maskinongé, Mme J.-E. Vermette, J.-E. Lawler, Jos. Saucier, Philippe Gagnon de Louiseville, Ernest-Emile Saint-Onge, Gilberte Lafrenière, de Maskinongé, C.-E. Martin de Louiseville, M. et Mme Antonie Paquin de Montréal, M. et Mme Lionel Bussièrès, Walter et Ubaldo Marchand, de Montréal, Eugène Lebeau, A. Clément, Joseph C. Lemire, Bernard Bourgeois, de Saint-Justin, Elzéar Lemire des Trois-Rivières, Charles-Edouard Paquin de Sainte-Ursule, Anaclet Brissette, de Maskinongé, Adrien Bastien, Alfred Dugré, Joseph Vertheuille, Adéodat Lefebvre, Eugène Houle, de Louiseville, Adem Francoeur, de Saint-Justin, Joseph Morin, Charles Turner, de Sainte-Ursule, Dorat E. Clément de Saint-Justin, Emile Chevalier, de Louiseville, MacWelle Gagnon, Joseph Bussièrès, de Saint-Justin, Donat Rinfret, de Maskinongé, M. l'abbé Ovilas Gagnon, du Séminaire des Trois-Rivières, Omer Rinfret de Louiseville, Hormisdas Coitois, de Saint-Justin, M. et Mme Lucien L'Heureux de Maskinongé, M. et Mme Emile Arcand, des Trois-Rivières, J.-E. Bélanger, J.-A. Guère de Louiseville, Louis Masson, de Saint-Justin, Wilfrid Duchesnay de Montréal, Alphonse Lebrun de Maskinongé, Famille J.-B. Michaud, de Montréal, M. et Mme F.J.-E. Turgeon, de Louiseville.

Bouquets spirituels:

M. et Mme Lionel Bussièrès de Montréal, M. et Mme Antonie Bussièrès, de Rigaud, M. et Mme Albert Bussièrès de Sainte-Ursule, Paul Bussièrès, Irène Bussièrès de Saint-Justin, M. et Mme Jacques Lajoie, des Trois-Rivières, le R. P. Lucien Lajoie C.J., M. et Mme Edmond Lajoie, Famille Lazare Villeneuve, M. et Mme Onésime Alarie, M. et Mme Joseph Masson, M. et Mme Edouard Vallard, M. et Mme Oscar Paquette, M. et Mme Charles O. Lemire, de St-Justin, Famille Cléophas Bussièrès, de Saint-Barnabé, Famille Onésime Moreau des Trois-Rivières, M. et Mme Moïse Lajoie, M. et Mme Arthur Pagé des Trois-Rivières, Mme Edouard Paquin de Sainte-Ursule, Mme Henri Lafrenière de Berthier, Famille Louis-Georges Deschênes.

Offrandes de messes.

Famille Onésime Moreau, des Trois-Rivières, Famille Henri Bussièrès, Famille Cléophas Bussièrès de Saint-Barnabé, Famille Emile Lebeuf, M. et Mme Jacques Lajoie, des Trois-Rivières, Famille Annie Bussièrès, de Rigaud, M. et Mme Lionel Bussièrès de Montréal, M. et Mme Albert Bussièrès, Mme Vve Ed. Paquin, de Sainte-Ursule, Paul Bussièrès, de Saint-Justin, Lucien Lajoie, Arthur Pagé, des Trois-Rivières, M. et Mme Moïse Lajoie, M. l'abbé Emile Clément, Jules Saint-Pierre des Trois-Rivières.

Télégrammes de sympathies:

Famille M. Lessard, de Granville, M. et Mme J.-H. Leduc, M. et Mme P.-D. Charlebois, de Rigaud, Wilfrid Duchesnay de Montréal.

Offrandes de fleurs:

M. André Lajoie, des Trois-Rivières.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

De joyeux anniversaires

Louiseville. — Lundi, le 20 juin, au soir de l'heureux jour, où le R. Père Sylvio Lesage, O.M.I., célébra sa première messe, un groupe de parents et d'amis se réunirent dans la salle paroissiale de Sainte-Famille à Ottawa pour rendre hommage à M. et Mme Hector Lesage de Louiseville, à l'occasion du 30^e anniversaire de leur mariage, et du 6^e anniversaire de leur naissance.

Des félicitations furent adressées aux jubilaires pour l'honneur qui leur revient en donnant un de leurs fils à l'Eglise, en le voyant en ce jour monter à l'autel pour la première fois. Puis durant la soirée, on exécuta le programme suivant:

Agapes familiales.
Hommages aux jubilaires.
M. Germain Lesage
Présentation d'une gerbe de fleurs à la jubilaire, Mlle B. Lesage.
Récitation: La Maison paternelle
M. Germain Lesage
Chansons. Chez-nous.
M. le notaire André Lesage
M. Antoni Lesage

Tout.
R.P. Sylvio Lesage, O.M.I.
R.P. Frédéric, o.f.m. M. Milville Lesage, avocat.
Bouquets spirituels et souvenirs offerts par les invités.

O CANADA !
— Mardi le 21 juin, une messe d'action de grâces fut dite par le R. P. Sylvio Lesage, O.M.I., pour les jubilaires et leur famille. Le R. P. Frédéric, o.f.m., servait comme prêtre assistant, et M. Milville et M. Germain Lesage, comme acolytes. Pendant la messe, les solis suivants furent très bien rendus. Souvenez-vous (de Missa) par M. le notaire André Lesage, d'Ottawa. Pater Noster, (de Neidermeyer), par M. Antoni Lesage de Québec, le duo Mon âme, ah! que rendre au Seigneur, par MM. Antoni et André Lesage.

A M. et Mme Lesage, nous offrons nos meilleurs vœux, accompagnés de nos plus respectueuses félicitations.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

NOTES SOCIALES

— Mlle Caroline-L. Auger, en visite chez son frère M. Arthur-L. Auger.

— M. l'avocat et Mme Milville Lesage, en voyage à Québec, en fin de semaine.

— Mme Amédée Cormier et son fils M. l'abbé Charles Cormier, de Malborough, Mass., et M. et Mme Jacques Morency, des 3-Rivières, et leurs enfants Jean, Jacqueline, Thérèse, Madeleine, et Mlle Antoinette Levasseur, aussi des 3-Rivières, M. et Mme Méo. Ficotte, de Montréal et leurs enfants Jacques, Gisèle, Jacqueline, Mme Joseph Toupin, de Montréal, de passage dernièrement, chez M. Napoléon Croisière.

— Mme Vve Arthur Desjardins et ses enfants, Laure et Pauline, chez M. Charles-E. Desaulniers.

— M. et Mme Camille Tousignant, sont allés à St-Tite, dimanche dernier, visiter des parents, ils ramèneront avec eux deux religieuses de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne, une tante Sœur Marie-Stanislas des Anges, de la Maison-Mère à Lachine, et une cousine, Sœur Rose-des-anges, elles passeront quelques jours au milieu d'eux, visitant aussi MM. Adéodat Tousignant et Onésime Veillette.

— M. et Mme Wilfrid Lambert, recevaient la visite de leur nièce, Mlle Léontine Lafrenière, de Montréal, et aussi Mlle Lucienne Cloutier.

— Mme Vve Godfrey Lamirande et sa famille, qui était allée demeurer à Yamachiche, depuis quelques années, est revenue avec les siens, habiter sa résidence qu'elle avait laissée.

— M. Isidore Voisard et sa fille Mlle Edouard Voisard, viennent de quitter leur résidence pour aller demeurer chez son gend. M. F.-X. LaFour.

BRIDGE

Mlle Raymond Tousignant a reçu à un bridge mercredi en l'honneur de sa cousine, Mlle Paulette Durand, de Montréal. Les invités étaient: Mlle Marguerite Giguère, Françoise Martin, Flory Heaton, Mar. U. Ricard, de Montréal, Suzanne S. Antoine, Raymond Caron, Hélène Guinard, Lauraine Cloutier, Marjorie Lindsay, Denise Plante. Les prix furent gagnés par Mlle Paulette Durand, Françoise Martin, Lauraine Cloutier, et Suzanne S. Antoine. Le thé fut servi par Mmes W. Gagnon, P. Gagnon, aidées de Mlles Aimée Gagnon, et Lucille Martin. Il y eut chant, musique, danse, toutes se séparèrent enchantées de cette belle réunion.

Baptêmes

Louiseville. — M. et Mme Atcheg Bouchard, née Marie-Anne Bergeron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Georgette-Suzanne. Parrain: M. Albertino, oncle de l'enfant, Marianne-Mlle Albanie Lafrenière.

— Joseph-Alphonse-Aimé, fils de M. et Mme Philippe Ladouceur, née Domicia Lajoie, Parrain: M. Alphonse Lavoie, Marianne Alexandrine Ladouceur.

— Joseph-Wilfrid-Jean-Paul, fils de M. et Mme Antonio Lacoursière, née Rose-Aimée Thibodeau, Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Lacoursière, Porteuse: Mme Arthur Hubert, tante de l'enfant, Marie-Henriette-Jacqueline, fille de M. et Mme Etienne Genest, née Flora Vallières, Parrain et marraine M. et Mme Henri Piché.

Notes sociales

— M. et Mme Auguste Desmarais, Mlles Marie-Louise Boucher, Caroline Clément, Jeannette Paquin ont fait une belle promenade à St-Lin, la semaine dernière.

— M. et Mme Donat Laurent et leur fils Maurice, Mlle Jeannette Bellemare de Berthier, M. Paul-Emile Piché tous à Montréal dimanche dernier.

— M. et Mme Lionel Masse, et Mlle Lucille Côté ont fait une courte promenade à St-Tite, dimanche, chez M. Alphonse Bédard, frère de Mme Masse.

— Mme Vve Georges Tessier, des Trois-Rivières, avec sa famille, de passage chez M. Léo-Paul Gagnon.

— Mme Albert Caron de Nicolet et ses enfants est venu passer quelque temps chez son père M. Gustave Caron.

— Mlle Charles-E. Lamirande est allée passer quelque temps à St-Gabriel de Brandon chez sa mère Mme Gouin.

— Mme J.-D. René, de Montréal est venue visiter ses sœurs Mmes W. Lawler et C.-E. Lamirande.

— Mlle Françoise Lafleur est de retour d'une belle promenade d'un mois à Amos, Abitibi, chez sa sœur Mme Pierre Beauchemin. M. Beauchemin l'a accompagnée pour le retour du voyage.

— M. Roland Lafleur E.E.M. en vacances chez son père M. F.-X. Lafleur.

— M. Marcel Voisard est venu passer quelques jours chez des parents.

— Mme Gaudry, de Montréal, en visite chez M. le dentiste L. Gélinas.

— M. l'avocat et Mme Paul Lesage, de Québec, en visite chez MM. Hector Lesage et Hector Bédard.

— Mlle Gabrielle Ste-Marie, de Hull, fera un séjour chez MM. Lucien et Alexandre Bédard, et visitera aussi le Dr et Mme R. Latourlelle.

— M. et Mme Omer Hubert, de Pléssiville de passage chez sa sœur Mme Joseph Thibodeau, et

— Mme William Lesage, son fils Henry, sa fille Alberta, sont allés à Montréal dimanche dernier, chez son gendre M. Sylvio Paul.

— Mlle Jeannette Cayer et son frère Moril sont allés passer une huitaine à St-Jean d'Iberville.

Un très grand nombre de personnes sont allées à St-Paulin dimanche dernier, pour assister aux courses qui eurent lieu dans l'après-midi.

Se Porte Bien Maintenant

"J'ai souffert pendant longtemps de constipation," écrit M. C.-H. Davidmeyer de New-York City. "Voilà quatre ans que j'emploie le Novoro du Dr Pierre et depuis ce temps je me porte bien; mes intestins fonctionnent régulièrement." Cette vieille médecine de famille facilite les fonctions des organes de digestion et d'élimination. Seuls, des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, peuvent le fournir. Livré exempt de douane au Canada.

BATISCAN

(De notre Correspondant)

En l'Eglise paroissiale de Batiscan, avait lieu le vendredi, 17 juillet, le mariage de Mlle Gertrude St-Cyr, fille de M. Guille St-Cyr, à M. Elie Martin, fils de M. Adéodat Martin, de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Dollard Durand, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, cousin de la mariée.

Pendant la messe de mariage, le programme musical suivant fut exécuté: a) Entrée — morceau d'orgue, par Mme E. Ferron; b) Veni Creator — la chorale des Enfants de Marie; c) Prière Nuptiale — Mlle Jeanne Lahaie; d) Angelus à la bénédiction nuptiale — Mlle Juliette Lahaie; e) Prière pour mariage, M. Roméo Dufresne.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée puis les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces au Saguenay.

Incendie à St-Justin

Le feu a détruit de fond en comble la maison appartenant à la succession de Omer Cloutier. L'incendie dont on ignore encore la cause s'est déclaré vers 10 heures et demie lundi soir.

Un voisin M. Joseph Toupin s'en aperçut le premier et avertit le propriétaire qui vint avec d'autres hommes et travaillèrent à ce que la flamme ne détruisît d'autres bâtisses voisines.

Cette maison n'est pas habitée depuis certain nombre d'années.

LA-POINTE-DU-LAC

(De notre Correspondant)

Pensionnat S.-Louis

Le 19 juin dernier, à 2.30 hres p.m., c'était au pensionnat S.-Louis, la fête des couronnes et des Lauriers. A tour de rôle, les élèves des différentes classes ont évolué sur la scène d'une manière habile et gracieuse, déclamations, chants, piano et violon ont été l'objet des items du programme.

Les prix ont été magnifiques et nombreux grâce à la générosité de l'Institut et des bienfaiteurs de son oeuvre à qui est dû un sincère merci, pour leur bienfaisant appui.

Par ordre de mérite: Cours préparatoire, Mlles M. Dupont, J. Dugré, P. Guilbert, Suz. Rouette. 1^{re} année, Mlles G. Garceau, A. Alarie, A. Arbour, F. Guay, I. Piché, C. Ricard, M.-F. Rouette, C. Richard, J. l'abbé, C. Ricard, R. Vallière.

2^e et 3^e années: Prix d'excellence, généralement offert par M. le curé Poisson, décerné à Majella Dufresne, Prix d'arithmétique et de politesse offert par M. le vicaire Rompré décerné à M. Pigeon.

Prix d'économie domestique offert par Mère S.-Brano, supérieure des Sœurs Grises de la Croix décerné à Mlle M.-B. Beaulac, Prix d'anglais, d'orthographe et de ponctualité offert par M. J. l'abbé, gagné par Mlle Gertrude Gauthier.

Prix de politesse, d'instruction religieuse, offert par l'Institut décerné à Mlle Pauline l'abbé.

Prix d'histoire, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles J. Vincent et M.-J. Dupont.

Prix de Géographie, décerné à Mlle P. Gauthier. Prix de bonne conduite, d'application et de fidélité au règlement offert par Sœur Supérieure et Mme Gauthier, mérité par Mlles L. Arbour et Suz. Ricard. Prix d'histoire offert par l'Institut et décerné à Mlles M. Dallaire et G. Martineau.

Prix spéciaux aux élèves de 3^e et 4^e années: Prix d'excellence,

chapelet en perles satin, offert par Mère S.-Brano, supérieure générale, décerné à Mlle Aurélie Garceau, 2^e prix d'excellence, chapelet d'argent offert par Sœur Supérieure, décerné à Mlle Imelda Garceau. Prix d'instruction religieuse, misuel offert par M. le curé Poisson, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, Merg. Nobert, Suz. Gélinas, A. Garceau, P. Piché, C. Pellerin, gagné par Mlle C. Pellerin. Prix de conduite, chapelet d'or donné par l'Institut, mérité par Mlles S. Girard, A. Garceau, P. Piché, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Diplôme d'instruction religieuse aux élèves de la communion solennelle avec a note "Grande."

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert.



Soumission

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à MIDI (HEURE AVANCEE), LE MARDI, 26 JUILLET 1932, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de Saint-Jacques-des-Piles, comté de Champlain, P.Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, Saint-Jacques-des-Piles, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Grandes-Piles, P.Q.

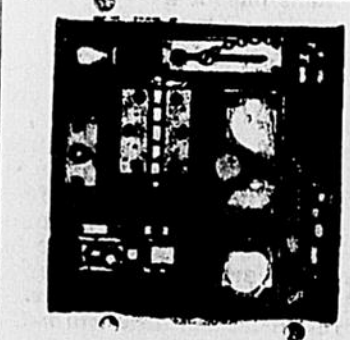
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. Desjardins, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 juillet 1932. 14-19.

Laporte de 'Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie

10, -- Rue Des Forges -- 10

Les Trois-Rivières.

A. Garceau, C. Pellerin, D. Ringuette, I. Garceau, M. Rouette, gagné par Mlle Suz. Gélinas.

Prix d'arithmétique, volume offert par l'Institut mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert, A. Garceau, M. Pagé, P. Piché, gagné par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Diplôme d'instruction religieuse aux élèves de la communion solennelle avec a note "Grande."

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert.

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert.

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert.

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. Gélinas, Th. Guilbert.

Prix d'arithmétique, volume offert par Mlle P. Piché. Prix d'écriture, crayon offert par Mme O. Lapointe, mérité par Mlles Th. Guilbert, S. Girard, A. Garceau, L. Lapointe, D. Ringuette, I. Garceau, gagné par Mlle Denise Ringuette. Prix d'anglais, boîte d'écolière, offerte par l'Institut, mérité par Mlles Suz. Gélinas, A. Garceau, L. Lapointe, C. Pellerin, A. Richard, M. Richard, gagné par Mlle Anita Richard. Prix d'enseignement ménager, volume offert par l'Institut mérité par Mlles P. Gaudet. Prix d'histoire, offert par l'Institut, décerné à Mlles Marg. Nobert, Mad. Rouette.

Prix de politesse, d'application, d'économie domestique, décerné à Mlles S. Girard, A. Garceau, C. Pellerin, Marg. Nobert, gagné par Mlle Mad. Pagé. Prix d'assiduité, volume offert par M. Nap. Guilbert, mérité par Mlles L. Lapointe, Mad. Pagé, gagné par Mlle L. Lapointe.

Prix de français, volume offert par M. E. Z. Dallaire, mérité par Mlles Suz. G

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 19 JUILLET 1932

PAGE TROIS

La Colonie de Vacances

La médecine reste une science pleine de mystère, et le corps humain un laboratoire chimique bien compliqué. Il arrive qu'après des découvertes récentes on croit avoir trouvé le secret tant cherché de guérir tous les maux; du temps de Raspail, la mode était de croire et de dire que le camphre guérissait tous les maux, les maladies morales et les physiques. Aujourd'hui un Dr Sondak, allemand, nous apprend que le brome est souverain pour les maux psychiques. Essayons-en pendant que ça guérit!

Il est consolant toutefois de constater que la médecine, en se rapprochant le plus près de la maternelle Nature, a toujours retrouvé les principes essentiels de la santé. C'est ainsi que pour combattre la terrible tuberculose on se tourne avec succès vers le soleil, l'air pur, la nourriture substantielle mais peu compliquée. Il faut rendre cette justice aux sommités médicales, et aux gouvernements qui les ont écoutées, d'avoir organisé une lutte sérieuse contre la peste blanche, et d'avoir réussi à ralentir la marche funèbre que l'horrible faucheuse faisait dans les rangs de notre population des villes et des campagnes. Nos sanatoriums, l'organisation provinciale anti-tuberculeuse, font une œuvre magnifique d'assainissement populaire.

Mais l'œuvre qui complète le plus heureusement cette organisation de défense contre la redoutable maladie, c'est précisément celle qu'a créée d'abord, organisée ensuite, et qui maintient en fonction ces Colonies de Vacances dont on ne peut dire trop de bien.

Conduit un peu par le hasard des circonstances vers le Camp Lessard qui est la Colonie de Vacances de notre petit monde trifluvien, nous avons été grandement intéressés par tout ce que nous y avons vu. On sait que cette Colonie des Vacances établie sur les bords du Lac à La Tortue est en quelque sorte un corollaire de l'œuvre du Sanatorium Cooke ici, sous la surveillance active d'un Bureau de Directeurs que préside M. Phi. Bézard, et dont M. le Dr Beaudoin a la direction médicale. Notre Colonie des Vacances du Lac à La Tortue relève de la même organisation. Cette œuvre trouve de fervents admirateurs qui l'aident dans la mesure de leurs forces, comme par exemple, les membres du Club social Rotary, qui organisent une raffle dont on est à vendre les derniers billets. Le bon conseil que nous devons donner à tous est d'encourager par tous les moyens possibles cette bonne action qui est de venir en aide aux petits que la tuberculose guette et qui ne demandent pour être immunisés que du grand soleil, de l'air pur, et l'espace.

Nos petits ont tout cela en quantité sur les bords du Lac à La Tortue qui offre lui-même une plage magnifique pour le bain. Aussi faut-il voir tout ce petit troupeau de garçons et de fillettes s'en donner à cœur-joie dans l'onde tiède et tranquille, sous l'étroite surveillance des Gardes-malades et de deux officiers de gymnastique. Mais pour bien comprendre la nature de cette œuvre philanthropique, et tout le succès qu'on en peut attendre, il faut prendre la peine de ce court voyage de vingt à trente miles, et voir de ses yeux cette installation de deux cents enfants, où il ne manque rien du strict nécessaire, mais où il y aurait place pour une infinité de choses qui donnent plus de confort et de commodité dans le service. Aussi, nous invitons les généreux, ceux qui sont en mesure de faire du bien, de ne pas hésiter à verser un peu de leur bourse dans cette œuvre de notre Colonie des Vacances. Et si ceux qui donnent ainsi tiennent absolument à être un peu remboursés tout de suite de leur générosité, ils n'auront qu'à se rendre au Camp du Lac à La Tortue, voir un peu dans tous ses yeux d'enfants lauriers la bonne joie de vivre au cœur de la grande nature, entourés d'un personnel qui les aime et qu'ils aiment.

On arrive au Camp Lessard après à peine dix minutes de marche du village; en auto c'est plus vite fait encore. Sur les bords de la belle nappe d'eau s'élève à peu de distance neuf constructions d'apparence agréable. De chaque côté d'un très vaste préau s'élève quatre huttes toutes de même dimension. Au fond, une construction plus importante qui est le réfectoire pour toute la Colonie, avec cuisines attenantes. Dans les huttes sont les dortoirs: quatre pour les garçons et quatre pour les fillettes; tout ce petit monde dort sous la garde vigilante du personnel. Les jours de pluie, chaque dortoir est transformé en salle de jeu et l'on peut imaginer le beau tapage de ces petits êtres remuants que le mauvais temps tient momentanément en laisse. Car vous pensez bien que le véritable endroit, le seul admissible, c'est dehors, et le plus longtemps possible.

Lorsque nous arrivons au Camp nous voyons d'abord, d'un côté les fillettes qui s'amuse entre elles; d'autres font la promenade avec la Garde-malade ou les Surveillantes. A gauche, un essaim de fourmis; ce sont les petits marmots qui s'en donnent à cœur-joie. A quel-que distance nous distinguons quelque chose d'étrange qui se meut lentement et s'avance vers nous. C'est un des surveillants, instructeur de gymnastique, qui est pour l'instant transformé en monture quelconque, éléphant ou cheval, nous ne savons trop. Il a sur ses épaules deux bambines et une infinité d'autres suspendues à ses longs bras. Tout ce petit monde s'amuse follement.

Mais c'est bientôt tout-à-fait le soir, et l'heure de la rentrée approche. C'est aussi le moment très important de la venue de la poste. Au coin de la première construction de droite, nous avons déchiffré une inscription rustique qui nous renseigne; le mot « Lettres » formé de caractères sans prétention indique que nous sommes en face du bureau de poste de la Colonie. C'est bientôt une ruée de petites jambes qui accourent à la distribution, avec l'espoir d'entendre l'appel de son nom. Un petit qui revient vers nous, fait voir à son camarade la lettre à son adresse qu'il vient de retirer. Il en est tout important. Nous lisons à distance l'adresse de cet enfant heureux; elle est tracée d'une main malhabile, sans doute; le jambage des lettres est fait de traits solides mais lancés un peu dans toutes les directions. Mais, comme nous savons bien que sur ce papier fruste la main inexperte d'une bonne maman a mis des mots que, tout de suite, avant de fermer les yeux pour la nuit, le petit épellera avec amour. Il retrouvera dans la touchante missive un peu de la chaleur du cœur maternel, avec un coin de son chez-nous.

Il retrouvera aussi, le pauvre enfant, de ces conseils qu'on lui répète de loin après les lui avoir tant répétés au départ; les conseils d'être bon, obéissant, et serviable pour les petits camarades. Nous ne savons pas si c'est lui, le cher petit, ou un autre à qui on a dit la même chose, que nous voyons maintenant à côté de son lit, aider de ses doigts hésitants un voisin plus petit à boutonner la petite jaquette. Mais le soleil se couche déjà derrière la ligne des Laurentides, et la lampe s'éteint bientôt sur ces toutes petites choses, ivres de grand air, et palpitantes d'une vie que l'œuvre veut arracher coûte que coûte à la contamination d'un foyer malade.

Le grand silence se fait dans la Colonie. Dans une hutte pourtant, et peut-être une autre, on distingue comme un murmure très doux et berceur. C'est qu'il se trouve des petits qui n'ont pas sommeil tout de suite, et auxquels il faut un conte avant de dormir... le beau conte où le méchant est puni et le bon petit garçon récompensé. Souvent, avant que la vertu ait triomphé, les paupières trop lourdes se ferment, et la belle histoire s'achève dans le rêve, toujours plus beau que la réalité...

Cette Colonie des Vacances qui arrache les enfants aux dangers de la maladie qui les guette à la ville et souvent au foyer familial, est une œuvre magnifique qu'il est du devoir de tous de soutenir de son argent et d'encourager de toute façon. Parmi des choses très laides, cette œuvre de secours de l'enfance est consolante parce qu'elle nous offre de la beauté dans la bonté.

Joseph BARNARD

Son Exc. Mgr Comtois chez les Scouts

Samedi dernier eut lieu au local scout de la rue Volontaire la réunion annuelle du comité directeur. Son Excellence Mgr Comtois félicita les membres du comité directeur pour le zèle qu'ils ont déployé à promouvoir la cause du scoutisme catholique et bénit leurs efforts. Il encouragea les laïques à se dévouer pour les causes de la religion et se dit heureux de voir les professeurs du Séminaire donner de leur personne et de leur temps à une œuvre si belle.

Assistèrent à cette assemblée générale, en outre de Son Excellence, MM. les aumôniers: le R. Père Vincent, aumônier général; le Père Flavien, aumônier de la section des louveteaux, MM. les abbés M. Patry, Armand Tessier, Ovide Levasseur, le R. P. Ludolphe, MM. les abbés Rosemont Masson Bernard Ferland, J.-B. Carignan; MM. les membres du Comité Directeur, Emile Jean, président, J.-M. Bureau, commissaire, M. l'abbé Albert Tessier, vice-président, Edmond Cloutier, secrétaire, Maurice Langlois, trésorier, MM. Ernest Denoncourt, et J.-B. Poliquin.

MM. les membres du comité protecteur de Grand-Mère, troupe S.-Paul, M. l'abbé Alphonse de Gonzague, aumônier, le Dr Emile Vennes, Léo Dugal, J.-O. Pelletier, étaient délégués à cette assemblée générale.

Les Scouts sont partis hier pour le camp de St-Stanislas.

EN LISANT

Lecteur Noct.

LE MALAISE ECONOMIQUE DES TEMPS PRESENTS

Lettre pastorale

Sous ce titre les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa viennent de publier une lettre dont tous les fidèles ont entendu la lecture dans leurs églises dimanche dernier.

Ce document qui analyse la crise actuelle et contient de précieux conseils et recommandations devrait être conservé dans toutes les familles. Il faudrait le relire de temps en temps, afin de suivre de son mieux les sages directions qu'il donne aux parents et aux enfants.

L'œuvre des Tracts vient de publier en une élégante brochure de 16 pages. Elle y a joint en français les prières liturgiques, PRO QUACUMQUE TRIBULATIONE que le Prêtre doit maintenant réciter à la messe et qu'on pourra aussi lire en famille.

La Société St-Vincent-de Paul

A MONTREAL.

Par M. J.-A. Julien

Il est beaucoup question actuellement dans nos villes de la Société St-Vincent de Paul. Le rôle qu'elle a dû jouer dans la crise, que nous traversons l'a sortie, malgré elle, de l'obscurité dans laquelle elle se tenait. Comme il fallait s'y attendre l'œuvre admirable qu'elle a accomplie n'a pas reçu que des louanges. Mais les reproches qui lui ont été adressés ne proviennent-ils pas pour la plupart de ce qu'on ignore son but, son caractère, sa façon de procéder?

Aussi la brochure que publie l'Œuvre des Tracts vient-elle à son heure. Due à la plume de M. Julien, le président du Conseil central de la Société St-Vincent de Paul, qui ne fait que reprendre une causerie donnée à la radio il y a quelques semaines, écrite en dehors de tout esprit de polémique, elle expose simplement ce qu'est la Société et ce qu'elle a accompli à Montréal depuis sa fondation. Exposé nécessairement bref, ramassé, mais complet et qui sera pour un grand nombre une révélation.

Les Editeurs.

Suis-je assez injuste, assez insensé, pour mesurer sur la petitesse de mon esprit et la bassesse de mon cœur, ce que je dois à la sanctification du nom de Dieu, au règne de Dieu, à l'accomplissement de la volonté de Dieu! — P. Grou, S.J.

La paix naît de la foi et de l'abandon et surpasse mille fois toutes les consolations de notre pauvre terre. — M. Dominique de Jésus, O.S.D.

BILLET DU MARDI

CETTE LIGUE

Depuis le commencement de l'été, on peut assister, plusieurs soirs par semaine, à d'intéressantes parties de «balle molle» qui ont lieu dans les cours de nos écoles et qui ne manquent pas d'attirer chaque fois, plusieurs centaines de spectateurs.

Outre l'animation et l'enthousiasme que suscitent ces joutes, ce qu'il y a de remarquable, au dire de spectateurs sérieux et observateurs, c'est la discipline et la bonne entente qui y règnent et qui ne sont propres qu'à assurer le succès de cette heureuse initiative qu'est la «Ligue de Balle molle des étudiants».

Nous nous devons d'encourager et de féliciter les jeunes gens qui se sont enrôlés dans ces clubs, sous l'égide d'une sage autorité, et qui font, en même temps, je dirais, acte de civisme, en procurant à eux-mêmes et aux autres, d'agréables passe-temps.

Mais ceux qu'il convient particulièrement de féliciter, ce sont les organisateurs et les têtes dirigeantes de cette ligue. Sans aucune rémunération, et dans un but tout à fait désintéressé, ils n'ont pas craint de se dévouer pour l'intérêt général et de faire ainsi un geste paternel de constructeur. Il est à souhaiter qu'ils aient de nombreux imitateurs, car, comme le faisait si bien remarquer le président de cette Ligue, M. Bailly, à tous les joueurs réunis lors de la partie d'ouverture: «cette ligue prendra des développements à mesure qu'elle vivra, à ce moment c'est la balle molle qui nous occupe, plus tard il y aura autre chose, selon les circonstances et vos activités», et il ajoute: «C'est la ligue est un moyen qui contribuera à faire de vous de bons citoyens, car le jeu est aussi un moyen de formation, en en groupant plusieurs sous une seule autorité et en forçant les uns et les autres à des sacrifices réciproques pour l'intérêt commun.» C'est pourquoi, je vous recommande, dit-il encore, d'user de charité dans vos jeux; le jeu est en soi une chose saine, il engendre la gaieté et la joie, ces dernières à leur tour, portent au bien et si l'on veut remonter plus haut, le bien mène au ciel, conduit jusqu'à Dieu.

Une organisation qui a pour créateur un homme dont les paroles pleines de chaleur et de conviction s'élèvent de tels sommets, ne peut manquer d'atteindre au succès, et vraiment la «Ligue des Etudiants ne peut être en meilleure voie.

«UN SPECTATEUR»

M. le Dr Benoît Jacob désire annoncer à ses clients qu'il sera absent de ses bureaux jusqu'au 23 juillet.

Dr André Gélinas
Ex-interne des Hôpitaux Universitaires de Québec
MEDECINE GENERALE
1243 Ave Laviolette
Les Trois-Rivières
Tél. 3446
CONSULTATION:
2 à 4 hres p.m.,
7 à 8 hres p.m.

Les Livres Canadiens ont du succès

Les livres canadiens commencent à connaître des succès qui méritent d'être soulignés. Ainsi, l'éditeur Albert Lévesque nous informe que, des vingt-quatre nouveautés qu'il a publiées depuis les douze derniers mois, neuf ont vu leur premier tirage épuisé, soit: «Pour une doctrine» par Edouard Montpetit; «L'Expression juste en traduction» par Pierre-A. Daviault; «Juana, mon aimée» par Harry Bernard; «La Chair décevante» par Jovette-Alice Bernier; «La Vie en Réve» par Louis Dantin; «La fin de la terre» par Emmanuel Desrosiers; «En feuilletant nos écrivains» par Séraphin Marion; «Blanche d'Haberville» par Georges Monarque; «Nos Immortels» par Germain Beaulieu.

De ce dernier ouvrage, il reste une centaine d'exemplaires numérotés, sur papier coquille teinté, appartenant à l'auteur, qui peut les céder, avec son autographe, à \$1.10 l'exemplaire franco, en adressant sa demande au casier postal 21, Québec. Le roman de M. Harry Bernard «Juana, mon aimée» a été réédité, et il est question de rééditer le roman de Mlle Bernier et celui de M. Emmanuel Desrosiers.

M. Lévesque, dans une lettre qu'il nous adresse, attribue le succès de ces nouveautés, non seulement à la valeur intrinsèque des ouvrages et à la bonne réputation des auteurs, mais aussi à la généreuse collaboration des journaux et revues de langue française qui consacrent de plus en plus d'attention aux efforts et aux activités littéraires de nos écrivains et de nos éditeurs.

«L'information littéraire et la critique proprement dite, constituent des agents essentiels dans la vie littéraire d'un peuple. Il appartient aux lecteurs intelligents, ajoute M. Lévesque, de manifester leur intérêt aux journaux qui consentent à les tenir au courant du mouvement intellectuel qui s'accroît dans notre province à l'heure même où notre vie matérielle subit une dépression alarmante».

Pincées

Une guerre n'est pas finie tant qu'on n'a pas fini de sauver le pays qu'on a fini de battre.

La femme a toujours bon cœur. Elle porte des four- fures en été, quand les animaux n'en ont pas besoin.

C'est toujours la même chose: plus un homme mérite la prison, plus cela prend de temps pour le condamner.

Au cours de récentes fouilles en Italie, on a trouvé trois monuments à vingt pieds sous terre. C'était une excellente idée!

UNE GRANDE DIFFERENCE

Le Professeur: «Combien avez-vous d'os dans le corps?»
Le Jeune Albert: «Neuf cents, monsieur».

Le Professeur: «C'est beaucoup plus que j'en ai moi-même».

Le Jeune Albert: «J'ai mangé des sardines au dîner».

LE PINCEUR

Concours Littéraire du «Bien Public»

Section B --- 2ème PRIX

L'HORIZON QUI TOMBE...

Il y a bien longtemps, des siècles, vivait en France un peintre habile, connaissant à fond son métier, aimant le travail, mais, hélas! n'en ayant que bien peu à exécuter. Car il demeurait dans un misérable logis de planches, au fin fond d'un faubourg de Saint-Malo, et les clients riches se détournaient de son seuil sur lequel, bien à tort, ils jugeaient de la valeur de l'artiste. Les petites gens l'admiraient; mais les tableaux qu'ils font exécuter sont peu nombreux et ils paient chichement. Aussi le peintre ne mangeait pas toujours à sa faim, ce qui n'est point, d'après une opinion très commune, favorable à la sérénité de l'art.

On était en 1535. Un jour que Joseph Vercy, le peintre, travaillait dans son modeste atelier, un vieillard ayant dépassé la soixantaine parut sur le seuil. Après un gai bonjour à l'artiste, il examina avec intérêt les croquis et tableaux qui garnissaient le mur.

Joseph Vercy s'inclina: «Vous êtes?»

«Un original, interrompit le vieillard, et je voudrais un tableau curieux, un paysage exotique, une scène étrange, quelque chose enfin qu'on n'ait pas encore vu en France. Si vous consentez à l'entreprendre, je vous paie tout de suite. Sur la foi des tableaux qui couvrent ce mur, je suis sûr d'avoir quelque chose d'excellent. On m'a dit le plus grand bien de vous, d'ailleurs.»

— Puis-je savoir qui vous a ainsi renseigné, monsieur?
— Une voisine jolie, mais infirme.
— Pierrette!
— En effet, c'est son nom. Vous la connaissez?
— Très bien. C'est elle qui prépare mes repas.
— Elle m'a bien renseigné. J'espère que vous acceptez mon offre?

— Certainement. Et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. Je ferai en sorte de m'en rendre digne. Le vieillard eut un sourire de satisfaction. Il tira de sa poche une bourse aux flancs rebondis et la tendit au peintre.

— C'est trop! monsieur, s'écria celui-ci.
— Jamais on ne paie trop le talent! D'ailleurs il vous faudra voyager, pour trouver un sujet original et il est bien juste que je paie vos déplacements.

— Quel est votre nom monsieur?
— Jamet Cartier.

— Le père de notre vaillant capitaine Jacques Cartier, qui doit bientôt partir explorer de nouvelles terres pour le service du roi!

— Lui-même, répondit aimablement le vieillard.
— Alors soyez assuré que je ferai mon possible pour vous satisfaire.

— Mais j'y compte bien!... Quand le tableau sera-t-il prêt?
— Dans six mois, monsieur.

— Très bien. Je reviendrai dans six mois.

Son client parti, Joseph Vercy se mit à compter l'argent de la bourse. Il eut une exclamation de plaisir: «Monsieur Cartier a vraiment bien fait les choses. Il m'a donné deux cents ducats!...»

— Deux cents ducats que vous me devez, jeta une voix grêle et sarcastique. En même temps, une main sèche aux doigts crochus frôla le visage du peintre, attrapa la bourse et la lui arracha.

— Maître Elie Barrakat! s'exclama l'artiste, en se retournant vivement.

— Oui, ce bon monsieur Elie Barrakat, qui accourt juste au bon moment pour être payé.

Une moue de dégoût aux lèvres, Joseph Vercy examinait l'immense petit vieillard qui gesticulait devant lui. Maître Elie Barrakat pouvait avoir dans les soixante ans. Il était toujours vêtu de la même robe crasseuse et ses yeux, d'une petitesse qui en disait long sur sa ruse, luisaient comme des pièces d'or dans son visage osseux.

Comme tous les Juifs ses confrères, maître Elie Barrakat exerçait l'honnête métier d'usurier. Il se contentait d'un modeste intérêt de deux pour un, ce qu'on appellerait aujourd'hui du 100%.

Pour lui avoir emprunté 25 ducats trois ans auparavant, Joseph Vercy lui devait déjà 200 ducats, sa dette doublant chaque année.

En ce moment, les narines du Juif palpaient de plaisir, ses yeux brillaient comme des charbons ardents. Pensez donc! ses 25 ducats qui lui revenaient avec 175 autres! Maintenant qu'il les tenait, il était bien résolu de ne pas les laisser s'envoler.

Aussi est-ce en vain que le peintre lui réclama une partie de l'argent, dont il avait besoin pour voyager. Elie Barrakat ne voulut rien entendre.

«Sale usurier!» grommela Joseph Vercy, de fort méchante humeur, quand la silhouette sautillante eut disparu au détour de la rue.

«Si je lui fais rendre gorge par monsieur Jamet Cartier, est-ce capable, pour se venger, de faire vendre tout ce que je possède et moi par-dessus le marché. Si je ne souffle mot, la sangsue est satisfaite de sa proie et me laissera en paix. Grâce à cette liberté, je pourrai peut-être découvrir un sujet curieux dans les environs et le transformer. Avec un peu d'imagination, on réussit ce qu'on veut... C'est dit, je me tairai!»

Fort de cette résolution, le peintre se mit à courir la campagne environnante. Mais rien ne lui donna pleine satisfaction. Vingt fois il ébaucha un sujet; vingt fois il abandonna son ébauche: ce n'était pas ce qu'il rêvait pour son généreux client. Aussi en vint-il bientôt à désespérer de pouvoir achever jamais le tableau commandé.

Un soir, découragé, il jeta ses pinceaux et se mit à prier son Patron: «Bon saint Joseph, qui venez en aide aux affligés, voyez dans quelles difficultés se débat un pauvre peintre. On m'a commandé un tableau, il y a cinq mois, je dois le livrer dans un mois et je n'ai encore rien fait. Grand saint qui êtes mon patron, venez à mon aide en m'inspirant un sujet digne de la générosité de mon bienfaiteur.

A peine couché, le peintre s'endormit d'un sommeil troublé. Il rêva que Jamet Cartier et le vieil Elie Barrakat étaient à ses côtés. Le premier lui donnait des bourses gonflées, de l'or, encore de l'or, des tas. L'usurier ricanait de l'autre côté du lit, lui arrachant des mains, à mesure, tout l'or qu'il recevait et le raillant affreusement: «Ah! Ah! tu ne l'achèveras pas ton tableau et les archers duquel viendront te chercher comme un voleur que tu es. Ils te mettront en prison, et après on te pendra. Ah! ah!...»

Soudain, les fantômes disparurent. Une voix douce appela le peintre par son nom, et cette voix disait: «Lève-toi, lève-toi. Tu m'as appelé, me voici!»

Joseph Vercy s'éveilla et aperçut un bel homme à barbe noire qui souriait au pied de son lit. Il reconnut son patron, mais ne bougea pas, n'osant encore se croire éveillé.

«Lève-toi, lève-toi, répéta le saint d'une voix suave. Je suis celui que tu as appelé à ton aide».

Le peintre vit qu'il ne rêvait pas. Il se jeta à bas du lit et tomba aux genoux du céleste visiteur. «Grand saint Joseph! s'exclama-t-il avec joie, je savais bien que vous viendriez à mon aide».

Le saint le releva avec bonté. «Lève-toi, voyons! Tu ne pourras peindre à genoux et, ajouta-t-il avec un sourire de malice, voilà trois fois que tu me fais répéter le même commandement, à moi qui suis saint Joseph!»

(suite à la page 5)



Tribune Ecclésiastique

Au pays du bon Père Frédéric

GHYVELDE

Il est difficile de déterminer l'étymologie de Ghyvelde. Veld, en flamand, qui correspond à Feld en allemand, et à field en anglais, signifie domaine, champ, terre. Quel est le personnage, qui, par sa valeur, sa richesse ou sa vertu, a eu l'honneur de laisser son nom au sol, dont il était le propriétaire ? Était-il d'origine franque, saxonne ou frisonne ? On n'en sait rien. Son nom a subi au Xe siècle une telle transformation, qu'il est impossible de le reconstituer. Est-ce Guy ? Est-ce Gill ? Est-ce l'abréviation de Gilbert ? L'histoire n'a pas encore voulu nous livrer son secret. Tous jours est-il que Ghyvelde était le domaine d'un puissant de la terre, comte, prince ou seigneur.

Ghyvelde, petite patrie du Père Frédéric, occupe le point le plus septentrional du Département du Nord. Cette commune d'une superficie de 2,500 hectares touche d'un côté à la mer du Nord et de l'autre à la Belgique. Une simple chaîne de dunes la protège contre la fureur des vents et des flots. Le voyageur, qui vient de Dunkerque, en passant par Rosendael, "La Vallée des Roses", ainsi nommée à cause de ses magnifiques jardins, peut admirer la grâce et la beauté de son panorama. La mer, vaste et immense comme l'infini se déroule sous ses yeux étonnés, quelquefois une comme un miroir, qui reflète l'azur du firmament, quelquefois élevant ses vagues comme de hautes montagnes, follement irritée contre des sables sans résistance. Elle les brise, les torture, les accumule, puis les ramène dans ses abîmes pour les rejeter de nouveau sur ses rivages. Sa fureur est sans égale; mais elle a beau les tourmenter, jamais jusqu'ici elle n'a réussi à les vaincre. Comment des sables mouvants peuvent-ils, pendant des siècles, résister à la fureur de la mer ? Nul ne peut l'expliquer. La raison en est que Dieu a dit à la mer: "Tu n'iras pas plus loin". Et la mer obéit. Les navires agités par la tempête, se tiennent majestueux et triomphants loin des côtes de peur de s'enliser, tandis que près de la plage, les nacelles aux voiles aussi blanches que l'écume et gonflées par les vents, bondissent sur les flots comme des agneaux dans la prairie. Le spectacle est magnifique, beau à ravir. Le voyageur ne peut s'empêcher de s'arrêter quelques instants pour le contempler. Il voudrait pouvoir l'admirer durant des heures et des heures, et écouter la grande voix des eaux qui lui parle de Dieu. A la vue de ces barques légères qui se balancent gracieusement, il se demande si c'est la puissance ou la faiblesse qui se joue l'un de l'autre.

Dans les simosités et les ondulations rythmées de ces dunes, se cachent les maisons blanches de courageux marins qui chaque année bravent la haute mer, pour les pêcheries de l'Islande. A distance, on croit voir de riches villas, tant elles sont resplendissantes de goût et de propreté. Depuis le 23 février 1883, cette partie, groupée autour de la gare a été détachée de Ghyvelde et forme Bray-Dunes. Elle possède maintenant son école, son hôpital et ses écoles. C'est une commune prospère et indépendante.

Ghyvelde, avons-nous dit, touche aussi à la Belgique; mais aucune frontière naturelle, ni fleuve, ni montagne, ne sépare les deux pays. La transition est insensible. La ligne de démarcation est toute conventionnelle. On ne la franchit pourtant pas à volonté. Les gendarmes et les douaniers français ou belges, en costumes militaires et au besoin la police secrète, ne manquent pas de faire observer les lois internationales en disant: "Halte-là!" Par les minutieuses inspections, ils font aisément comprendre que les intérêts d'un pays ne sont pas ceux d'un autre.

Près de ces dunes, vrai désert en miniature, aride comme le Sahara, s'étend la plaine large et profonde des Flandres, toute parsemée de ses moissons vertes et des haies en fleurs. Cette riche portion de

la Flandre agricole n'a pas les accidents grandioses et aimables des pays, dont on célèbre les paysages en vers ou en prose. Elle n'a ni cascade, ni rivière remarquables. Les monts, qui s'élevaient dans le lointain, n'auraient aucune importance, si l'égalité du terrain n'était pas aussi prononcée. Cette région est belle, avant tout parce qu'elle est baignée d'une lumière incomparable, mêlée d'une douce vapeur, qui monte sans cesse de son sol. Ce brouillard léger et transparent dissipé ou ramené par les vents, crée un perpétuel miroir, qui réfléchit les rayons du soleil et les renvoie avec une variété infinie de nuances.

Dans cette atmosphère humide, on aperçoit les clochers qui dominent les campagnes environnantes. Après la Seine qui contient Paris et ses banlieues, nul département n'est plus parsemé de hameaux, de villages et de villes que le Nord. Dans l'ensemble, les habitants sont deux fois plus rapprochés et quatre fois plus nombreux que dans le reste du territoire français. Un million neuf cent mille âmes représentent environ 850 habitants par kilomètre. Pour alimenter tant de monde, il faut que l'agriculture exploite tous les coins et les recoins de terre. C'est ce qui a lieu.

La population de Ghyvelde vit des coutumes du passé. Heureuse de fertiliser les sillons tracés par les ancêtres, elle jouit des charmes de la vie champêtre et sait goûter ce que la simple nature a de gracieux. Elle se contente de ce qui est nécessaire et utile. Tout le monde travaille et personne ne songe à s'enrichir. Ces habitudes nationales donnent l'abondance et chassent la préoccupation, ennemie du bonheur. La culture flamande est la première de France. Elle est non seulement soignée, mais intelligente et ingénieuse. Il n'y a pas de vignobles; mais que de houblonniers ne rencontrent-ils pas. La bière remplace donc le vin. L'olivier fait défaut; mais le colza produit une huile précieuse. On s'en sert comme aliment. On l'emploie pour l'éclairage, la fabrication du savon, la préparation des cuirs et le foulage des étoffes. On chercherait vain la canne à sucre, propre aux pays chauds, on y supplée par la culture de la betterave. C'est pour mettre une sanction au Blocus Continental, que cette nouvelle industrie s'introduisit en France. Aussitôt la Flandre se range au premier rang et Crespel de Lille montre un désintéressement, qui fait honneur à son patriotisme.

N'allez pourtant pas croire que son sol est d'une fertilité prodigieuse. Il y a les dunes, les bruyères et les marais, dont nous parlerons plus loin. Mais la terre n'est pas ingrate. Comme une bonne mère, elle nourrit toujours de ses fruits ceux qui la cultivent soigneusement. Elle récompense les laborieux en proportion de leurs peines. La parole de Montaigne se vérifie ici. La fertilité d'un pays dépend moins de la richesse de son sol que de la liberté et du labeur de ses habitants.

Sans doute, la bénédiction de Dieu est nécessaire. Deus dat incrementum. Mais quelque puissante que soit l'action divine, il n'en reste pas moins vrai, qu'en vertu de leur liberté, les nations aussi bien que les individus, sont les artisans de leur propre fortune, soit en bien, soit en mal. L'expérience de tous les siècles n'a cessé de confirmer cette maxime, qu'enseignent nos livres saints. Durant huit cents ans, la Flandre fut le pays le plus autonome et le plus florissant de tout le nord de l'Europe. Chaque ville avait ses franchises et se défendait énergiquement contre tyrans et autocrates. "L'Eglise avait su admirablement organiser le travail. La foi et la charité chrétienne unissaient entre eux par des liens puissants tous ceux que rapprochait une tâche commune: rancés sous une même bannière, heureux et fiers d'un même patronage, ils s'appuyaient les uns sur les autres et se prêtaient un mutuel concours, dans une solidarité bienfaisante pour tous. Chaque corporation

commerciale ou industrielle formait en même temps une confrérie, c'est-à-dire que la religion consacrait le travail de l'homme en l'élevant à la hauteur de Dieu. C'est grâce à une alliance si féconde que les cités flamandes avaient su réaliser les merveilles de force et de grandeur morale dont l'histoire est pleine. Dans un tel état de choses, il y avait encore place pour la souffrance mais la souffrance perd son amertume la où l'esprit domine la matière et où la foi console les cœurs". Mgr Freppel, OEuv. Orat., VII, 2.

Voisine de Ghyvelde, Bergues la perle de la Flandre Française, avec son air d'antiquité, ses fossés, ses ponts-levis, ses murs, son beffroi et sa prison est un modèle du genre pour faire comprendre le régime d'autrefois. Elle avait le droit de lever des troupes et d'imposer des taxes et d'organiser tout ce qui est nécessaire et opportun pour sa propre défense. Pourquoi ne pas le dire? Pour se protéger contre les banquiers juifs et lombards, elle avait même ses monts-de-piété. Coherger, sociologue éminemment pratique, les avait transplantés d'Italie en Flandre, où ils avaient trouvé tous les éléments nécessaires pour vivre et fleurir.

En temps ordinaire, la Flandre revêt une allure paisible, indifférente même. Sa valeur cependant est de vieille date. Grâce aux oppresseurs de ses droits et de ses privilèges, ce peuple porte dans ses veines un sang vaillant. Depuis des siècles, il lutte sans défaillance et avec succès, contre cette force irrésistible qu'on appelle la mer. Trois fois il a desséché ses marais; trois fois, il n'a pas hésité à sacrifier des terres couvertes de moissons riches et abondantes pour un plus grand bien, celui de la liberté. "Un tel peuple", écrit Mgr Freppel, "était fait pour recevoir de la foi catholique une énergie et une constance que rien ne réussissait à ébranler. Aussi la fidélité au Christ et à l'Eglise est-elle restée l'un des traits distinctifs de la Flandre, à travers toutes les vicissitudes de son histoire. C'est l'esprit qui animait ces corps de métiers et ces milices communales, qui, tant de fois, ont tenu en échec les monarchies les plus puissantes. L'Espagne de Philippe II et l'Autriche de Marie-Thérèse n'ont touché à ce peuple que pour en faire éclater la force. Chaque épreuve politique a été pour lui une occasion de se remettre à de nouvelles sources. Aussi est-il arrivé jusqu'à nos jours, après avoir demandé à des conquêtes d'un autre ordre, l'équivalent de ses gloires passées; et, chaque fois que, dans les temps modernes, la cause de Dieu appelle le dévouement, le monde entier admire dans les catholiques de Flandre, une générosité, qui ne connaît pas de limites et une hardiesse de dessins qui ne se laisse effrayer ni par la grandeur, ni par leur difficulté". (OEuv. Orat., VII, 8)

Groupée comme une famille, cette race a tous les caractères d'une nation: religion, langue, école et coutumes. Elle a même ses lois qui régissent ses cours d'eau. En tout temps, elle a su se faire respecter et se défendre au besoin contre tout ce pour quoi les aïeux ont souffert et combattu. O race admirable! Aidée de Dieu, vous avez façonné de vos mains et de votre cœur, cette splendide province de Flandre, qui est la plus belle partie de la France, parce qu'elle est la mieux organisée la plus unie, la plus travaillante et la plus catholique.

Les gens de Ghyvelde participent largement et peut-être plus que les autres à ces qualités générales. Chez eux, pas d'enthousiasme violent, ni d'impétueuses saillies. Ils se distinguent par le calme et le sang froid, par l'application forte et persévérante au travail. Ils n'ont rien de cette ardeur et de cet emportement, qui caractérisent les habitants du Midi. On voit qu'ils ont vécu longtemps seuls, enclavés dans leurs marais. Cette espèce d'isolement semble leur enlever toute fièvre dans les affaires. Avant d'entreprendre, ils pensent deux fois. Mais se décident-ils à commencer? Leur constance est imperturbable. Elle ressemble aux vagues de la mer, qui battent sans cesse l'obstacle qui résiste. On trouve, dans Ghyvelde, un charme d'antiquité et de bon sens remarquable. Rien n'est négligé

pour favoriser le commerce, l'industrie et l'agriculture. Un chemin de fer longe ses dunes et s' dirige vers la Belgique. Un canal de navigation traverse son territoire et s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Furnes. Les routes sont solidement pavées en provision des pluies de l'automne et du printemps et ont souvent l'aspect de larges allées bordées d'une double rangée de saules et de peupliers. A cause de la bise incessante de la mer, tous ces arbres sont légèrement inclinés ou tordus, comme quelqu'un qui a souffert beaucoup et longtemps. Le long du chemin, de nombreux estaminets, peints en couleurs vives, parlent gaiement à l'oeil. Ils portent sur leur devanture des enseignes typiques et invitantes comme: Au Repos du Voyageur... Maisen des Bons Amis... Au Retour de la Chasse... Ici et là, les moulins à vent dressent leurs fortes cheminées et se détachent en perspective. Leurs grandes ailes, selon les caprices des vents, avancent, reculent, se mêlent et brisent la monotonie de l'horizon. On les considère à juste titre comme d'insignes bienfaiteurs. Ils ont beaucoup contribué à la richesse et à l'indépendance de la Flandre. C'est à leur travail du jour et de la nuit, que des terres plus basses que le niveau de la mer ont été desséchées et fertilisées. De temps immémorial, les meuniers s'en servent pour mouler le blé, l'orge, le seigle et pour exécuter une foule de travaux domestiques.

Le village est coquet. Un joli luxe de verdure donne aux demeures les plus humbles, un véritable cachet d'élégance et de confortabilité. Un esprit observateur reste sous l'impression qu'il y a beaucoup de bonheur sous des toits d'une tenue si propre. Toutes les maisons, à peu de choses près, se ressemblent: briques blanches, volets verts, tuiles rouges, cheminée unique, d'où s'échappe une mince colonne de fumée, pour se répandre en un ruban blanchâtre, dans cet air salin et agité par les brises de la mer. Ces foyers flamands, a-t-on écrit, sont gazeuillants comme des nids d'oiseaux, industrieux comme des ruches et recueillis comme des couvents, car la joie, le travail, la prière, sont le tissu de la vie flamande.

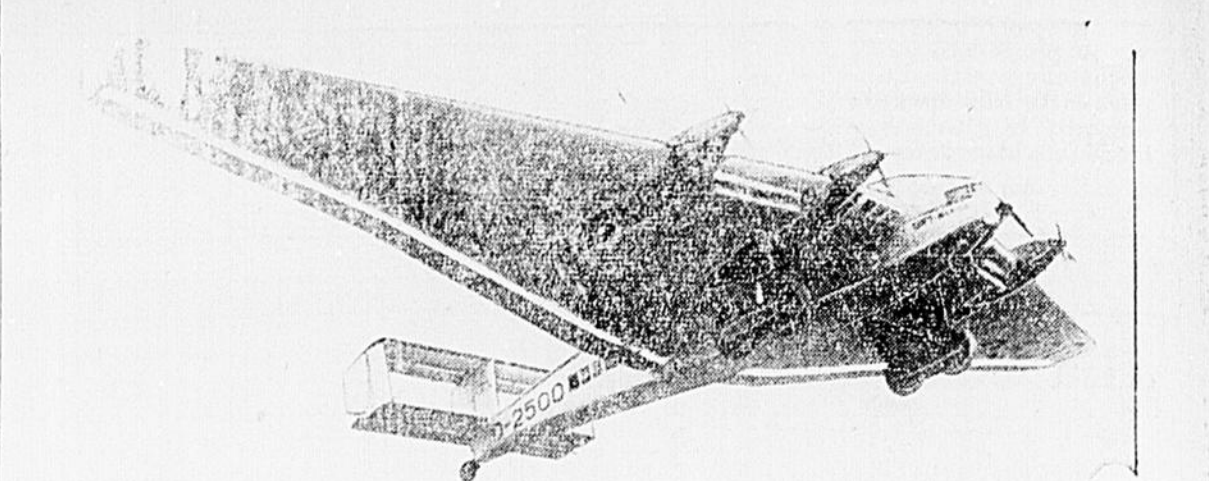
P. Mathieu-Marie o.f.m.

"La Revue Franciscaine".

Le Lieu authentique de la multiplication des pains

Une importante découverte, intéressant non seulement les archéologues, mais aussi le monde chrétien, a été faite dernièrement par la mission archéologique Georgesellschaft, conduite par le R. P. Evariste Mader, salvatorien. A quelques kilomètres de Capernaüm, dans la région de Tabgha dans la localité connue dans l'Ecriture Sainte sous le nom des Sept Fontaines, au pied de la montagne traditionnelle des Béatitudes, donc, selon la croyance des paléontologues, "un lieu désert" de Bethsaide, dont parle la Vulgate, où le Christ accomplit la première multiplication des 5 pains et des 2 poissons, pour nourrir plus de 5000 hommes; les fouilles, savamment poursuivies, ont mis à jour les restes d'une grande église du IVe siècle. Particularité étonnante: l'abside conserve encore la pierre décrite par Eutérie, sur laquelle le Messie aurait déposé la petite provision de l'enfant, pour la bénir avant la distribution à ses auditeurs affamés. La mosaïque du pavé, bien que considérablement endommagée, laisse voir de très beaux dessins, parmi lesquels une corbeille remplie de pains avec deux poissons et surmontée d'une croix. Dès que les travaux et les finances le permettront, les RR.

En Hollande, le peuple lutte continuellement contre l'invasion des eaux de la mer. On est en train de finir un barrage qui permettra l'établissement de milliers de fermes dans la partie desséchée.



Le Junkers D 2500 sera bien tôt de service entre Londres et Berlin. C'est le plus gros aéroplane d'Allemagne.

PP. Salésiens Allemands, propriétaires de l'endroit, se proposent de rebâtir la basilique commémorative du grand miracle de la charité du Christ.

"La Revue Franciscaine".

Murray Bay lieu de repos

Les personnes à qui il arrive de visiter pour la première fois la partie basse du S-Laurent, sont particulièrement frappées par les contrastes naturels que présente ce pittoresque endroit de villégiature d'été. Le nom de Murray Bay, sous lequel cet endroit est devenu célèbre non seulement dans le Canada tout entier mais encore aux Etats-Unis, comprend en réalité deux villages, celui de Murray Bay proprement dit et celui de la Pointe au Pic.

Ces deux agglomérations présentent l'une et l'autre un caractère distinctement canadien-français. De petites maisons propres, légèrement construites, peintes en couleurs variées, s'étagent, éparpillées, le long de rives pittoresques et sinuées. Des pancartes rustiques, grossièrement peintes en caractères français, attirent l'attention du touriste sur de curieuses boutiques où l'on peut acheter des objets travaillés à la main ou de vieux meubles, souvenirs du pays.

Sur les vérandas des maisons le touriste aperçoit les femmes du pays, vêtues du costume pittoresque de la région, travailler avec ardeur à la confection de ces célèbres étoffes du pays à l'aide d'un antique rouet ou de l'un de ces vieux métiers à main qu'on trouve encore dans la région. Non loin de ce village ancien de la Nouvelle-France, s'élèvent les cottages modernes de l'élégante colonie d'été sur les toits desquels régneront les tours féodales du Manoir Richelieu, l'un des plus beaux et de plus confortables hôtels de l'Amérique.

Sur les routes qui serpentent au flanc de la montagne, les automobiles modernes croisent encore les vieilles carrioles des "habitants" ou les charrettes à lait traînées par des chiens. Dans le port, à côté des vapeurs blancs de la Canada Steam Ship Lines, se balancent les bateaux aux voiles brunes et blanches des pêcheurs. En un mot, l'ancien et le nouveau monde semblent se rencontrer à Murray Bay. Cependant que sur les pelouses aménagées au haut de la montagne, les amateurs de golf du Manoir pratiquent leur sport favori, dans la vallée les habitants continuent à jouer, à même les tertres, au jeu antique du ter à cheval. Le soir enfin, lorsque l'orchestre de Jazz de l'hôtel attaque une danse moderne et que les danseurs s'abandonnent aux rythmes saccadés et langoureux, les rues des villages s'emplissent de mélodies simples et gaies de vieilles chansons canadiennes-françaises.

C'est à Murray Bay que l'on peut assister à ce phénomène étrange et paradoxal: l'ancien monde de la Nouvelle-France et le monde moderne de la Jeune Amérique vivant côte à côte en parfaite harmonie. C'est même cet étonnant mélange de deux races et de deux époques qui crée en grande partie le charme que l'on trouve à cette villégiature d'été, charme qui durera tant que dureront les deux races qui le constituent.

Les vacances

Notre vie journalière est faite de périodes de travail, de repos et d'exercice. Les vacances qui ont lieu généralement pendant l'été doivent être un temps de récréation, un temps d' amusement. Nous ne choisissons pas tous le même genre de vacances, car les mêmes divertissements ne nous plaisent pas tous. Les meilleures vacances sont celles qui nous font changer notre manière de vivre. L'employé de bureau doit passer ses vacances au dehors. L'ouvrier a besoin de se reposer de ses travaux manuels. L'homme d'affaires doit passer ses

vacances loin des journaux et du téléphone.

Les vacances sont souvent un temps de danger au point de vue de la santé. Il ne faut pas croire que nous pouvons nous améliorer la santé tout simplement en quittant la ville pour passer quelque temps à la campagne. La maladie s'vit de nos la campagne comme dans la ville, surtout dans les endroits où les approvisionnements d'eau et de lait ne sont pas surveillés, et dans les hôtels et les restaurants où la vaisselle n'est pas stérilisée. C'est pourquoi, avant de choisir un endroit de villégiature, nous devons nous informer sur certains points. Prenons l'approvisionnement d'eau comme exemple. Impossible de savoir, en regardant l'eau, si elle est saine ou non. Une eau claire et froide peut bien contenir les microbes de la fièvre typhoïde. Si l'approvisionnement de lait n'est pas pasteurisé, vous devez bouillir le lait dont vous faites usage. Le lait cru est dangereux; vous ne devez donner à vos enfants que le lait bouilli ou pasteurisé.

L'eau et le lait sont sains ou ils sont dangereux. Lavez les sans crainte s'ils sont sains, mais si les approvisionnements d'eau et de lait ne sont pas surveillés, n'en faites pas usage sans les bouillir; une bouchée même peut vous faire du tort.

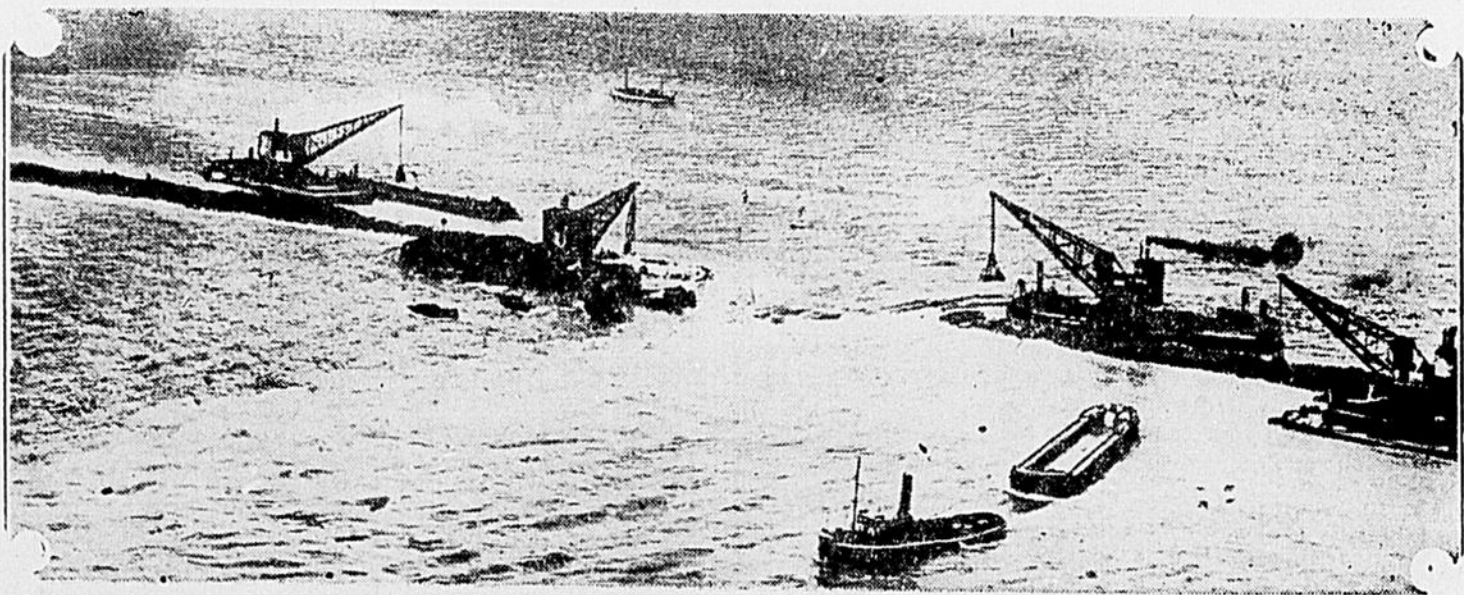
Le soleil nous offre bien d'avantages, mais il faut prendre en modération les bains de soleil. Le soleil peut facilement brûler, et inutile de vous dire combien sont pénibles ces brûlures. Il est bon de brûler le cuir, mais il faut le faire graduellement.

Chaque été, le chiffre des noyades est alarmant, parce que les baigneurs se moient insoucients. Il ne faut jamais aller nager seul, ni se baigner dans un endroit étranger sans s'être informé au sujet des courants et de la profondeur de l'eau. Il faut laisser écouler deux heures au moins entre l'heure du repas et celle du bain.

Suivez ces prescriptions afin de vous préserver la santé et la vie pendant vos vacances.



Pour avoir droit aux secours directs du gouvernement américain, ces chômeurs font de l'exercice militaire tous les jours qui armé d'un pique, qui d'un bâton.



En Hollande, le peuple lutte continuellement contre l'invasion des eaux de la mer. On est en train de finir un barrage qui permettra l'établissement de milliers de fermes dans la partie desséchée.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Concours Littéraire du "Bien Public"

Section B --- 2ème PRIX

L'HORIZON QUI TOMBE...

(suite de la page 3)

Le peintre se leva avec une vivacité qui augmenta le sourire du saint. "Je vois que tu es agile. Allons, prends tes pinceaux. Si j'ai bien compris ta prière, tu désires une inspiration idéale. Je vais t'offrir un sujet tel qu'artiste n'en rêva jamais de semblable". Joseph Vercy brossa rapidement une toile, l'étendit sur le chevalet, mélangea des couleurs sur sa palette et attendit le bon plaisir de saint Joseph. Celui-ci souriait toujours.

— Tu es prêt, ?
— Je suis prêt, grand saint.

— Eh bien ! regarde. En disant ces mots, saint Joseph touchait de sa verge fleurie le mur qui faisait face au peintre. Emerveillé, celui-ci vit le mur devenir transparent comme verre. Tout proche apparut le port de St-Malo, baigné d'une belle nuit lunaire. Le peintre aperçut distinctement les navires reliés à la terre ferme par des cables, (car à cette époque, il n'y avait point de quais). Quelques embarcations allaient et venaient encore entre les navires et la terre ferme. Mais le tumulte des chargements et déchargements avait cessé, la foule ne se pressait plus, épaisse, autour des balots de marchandises. Seuls, les cris réguliers des vigies montaient des vaisseaux à l'ancre et troublaient le silence de ce paysage constellé d'étoiles.

Mais le port s'estompait rapidement dans l'atmosphère et fit place à l'océan. Il semblait au peintre que de larges espaces s'évanouissaient et tombaient successivement devant ses yeux, découvrant de nouveaux horizons qui tombaient à leur tour et faisaient place à d'autres horizons aussi éphémères. Cela se produisait avec une rapidité vertigineuse. Des espaces immenses passèrent en quelques minutes sous les yeux de l'artiste. Un continent apparut au bout de l'horizon, un golfe découpa les terres, un golfe large comme une mer et qui était pourtant l'embouchure d'un fleuve. L'eau semblait couler vers l'atelier du peintre et il comprit que le fleuve déferlait à ses regards de l'embouchure vers la source, semé d'îles merveilleuses et bordé d'admirables paysages...

Le paysage s'immobilisa soudain et, dans le champ de vision, ainsi créé, Joseph Vercy contempla une scène qui lui parut féerique. Un vaisseau de France se balançait mollement, à l'ancre au milieu du fleuve, la proue tournée vers une rive que perçait la triple embouchure d'une rivière. De ce côté s'étalait au soleil splendide une plaine plutôt restreinte, bossuée par un mamelon et entourée de collines étagées en terrasses. Des arbres sombres, des pins à ce que vit le peintre, couronnaient ces collines de leurs panaches orgueilleux.

Comme cadre, Joseph Vercy s'avouait déjà que c'était superbe, mais il lui fit pousser un cri d'admiration quand il vit le cadre s'animer....

Du vaisseau, on venait de mettre un canot à la mer. Un homme au maintien sérieux et digne, en qui le peintre reconnut son compatriote Jacques Cartier, y descendit. Un signe de sa main et les bras nerveux des matelots tirèrent sur les rames. Le canot approcha rapidement de la rive. Son avant s'encastra dans le sable et les occupants, capitaine en tête, sautèrent sur la berge. Quelques-uns des marins étaient munis de cognées. Ils abattirent deux arbres, un grand et un petit, les assemblèrent en croix après les avoir grossièrement ébranchés et taillés, puis ils plantèrent cette croix face au rivage. Ils suspendirent alors, au centre des deux bras inégaux, l'écusson de France. Au nom de Dieu et de son Roi, Jacques Cartier prenait possession de cette terre. "Quelle est cette région ? Comment se nomme ce fleuve ? venait de s'écrier Joseph Vercy dans son atelier.

Ce que tu vois et admires se trouve en Nouvelle-France, pays qu'est à explorer ton compatriote et où, un jour, un peuple vivra heureux sous ma protection. Prés de l'endroit où l'on a dressé cette croix, on élèvera un sanctuaire renommé à celle qui fut mon épouse aux yeux des hommes. Le fleuve se nomme Saint-Laurent.

— Ainsi, cette action se passe à des milliers de lieues !
— Elle se passe de l'autre côté de l'océan.

— Mais la distance ?
— Elle est vaincue.

— L'horizon ?
— Il est tombé !... Mais regarde. Il va se passer une scène qui t'enlèvera certainement ton pinceau.

Dans la lointaine Nouvelle-France, les marins de Cartier venaient de s'agenouiller au pied de la croix. Leur capitaine, resté debout, les regardait avec amour, superbe sous les rayons du soleil couchant, quand tout-à-coup des têtes à peau cuivrée, chevelues et ornées de plumes, percèrent les broussailles d'un bois voisin. Des yeux ardents examinèrent le groupe de ces étrangers si beaux qu'ils paraissaient des Dieux, mais qui pourtant, s'agenouillaient sur le sol devant deux morceaux de bois assemblés.

Cartier aperçut les Indiens et leur fit des signes d'amitié. Quelques-uns, sans doute plus hardis que les autres, quittèrent leur cachette et, demi-nus, s'avancèrent vers lui. Cartier, d'une main, leur montrait la croix, puis le ciel, tandis que de l'autre il désignait tantôt ses marins, tantôt les indiens eux-mêmes, comme pour les inviter à imiter les hommes blancs. Eux regardaient le chef étranger avec de grands yeux indécis....

Cette fois, Joseph Vercy ne put contenir un cri d'admiration. Il tomba à genoux, les mains jointes, devant ce spectacle grandiose et touchant.

— Crois-tu que cette scène soit digne de ton pinceau ? lui demanda saint Joseph.

— Oh ! oui ! Mais ce n'est qu'un mirage.

— C'est une réalité, les personnages présents vont agir bientôt, changer d'attitude et briser l'ordre harmonieux qu'ils présentent.

— Ne t'inquiète pas. Si tu les veux ainsi, que ton désir s'accomplisse. Chaque nuit, en touchant le mur de ma verge couverte de fleurs, tu pourras évoquer ce tableau tel qu'il est actuellement. Ce ne sera plus qu'un mirage, mais qui sera la reproduction exacte d'une réalité et le donnera l'impression de la vie". Ayant achevé ces mots, le saint disparut.

Alors le peintre saisit ses couleurs et se mit à peindre avec une ardeur farouche. Il peignit des heures, sans ressentir aucune fatigue, et ne s'arrêta que lorsque son ébauche eut pris forme satisfaisante. En ce moment, il vit que le ciel s'éclaircissait insensiblement et que l'aube allait paraître. Il se jeta donc sur son lit pour prendre un peu de repos.

Un bruit léger l'éveilla. Pierrette, la jeune voisine, s'affairait dans le logis-atelier pour préparer le déjeuner de l'artiste. Pierrette était agréable de figure, jolie, presque belle. Malheureusement une cruelle difformité la rendait repoussante. Une chute qu'elle avait faite dans son bas-âge l'avait laissée bossue, comme dit le peuple dans son langage cruel et juste, pittoresque et direct.

Quel "beau rêve j'ai fait", songea Joseph Vercy en se rappelant les événements de la nuit. Soudain, la jeune fille poussa une exclamation de surprise. Le peintre leva les yeux et vit qu'elle

était debout immobile, devant son chevalet. "Comme c'est étrange, disait-elle, en contemplant l'ébauche bizarre qui, elle en était sûre, ne se trouvait pas là la veille au soir.

Le peintre avait aperçu également les dessins tracés sur la toile et son cœur bondissait de joie. Ainsi il n'avait point rêvé, saint Joseph lui était bel et bien apparu, il avait vu de ses yeux, à des milliers de lieues, Jacques Cartier planter une croix au Nouveau-Monde. Se rappelant la promesse de son protecteur, Joseph Vercy chercha machinalement des yeux la verge fleurie.

La verge était là, sur un meuble, dans un coin de l'atelier. Elle répandait un arôme délicieux et brillait d'une mystérieuse Pierrette, intriguée par cet éclat, venait de s'approcher du meuble. "Pierrette ! ne touche pas à ce bâton ! allait crier le peintre. Il n'en eut pas le temps. La jeune fille avait saisi la verge en fleurs et, comme Pierrette tantôt devant le chevalet, ce fut au peintre à pousser une exclamation stupéfaite.

La taille de Pierrette venait subitement de se redresser. Le miracle s'était produit juste au moment où les doigts de la jeune fille entraient en contact avec la verge. A présent, nulle difformité ne l'enlaidissait, et lorsqu'elle se retourna vers le peintre, celui-ci la regarda avec admiration : elle était belle, d'une beauté souveraine.

"Quel est ce bâton, si fertile qu'il y croît des fleurs ?" demanda-t-elle d'une voix que le peintre s'aperçut pour la première fois être douce comme un son de harpe.

Joseph Vercy n'hésita pas. Certain que la jeune fille garderait le silence, il lui confia son secret....

"Voilà toute mon histoire", conclut-il après avoir raconté les événements de la nuit. "La verge dont l'attachement t'a guérie, Pierrette, est la même que saint Joseph portait et qui me permettra de revoir, chaque nuit, le paysage ébauché sur cette toile. Si l'on sait que je possède la verge de saint Joseph, tout le monde se précipitera ici et je ne pourrai peindre mon tableau. Je te demanderai donc de garder le secret, petite Pierrette."

— Mais si l'on m'interroge sur ma guérison, que répondrai-je ? demanda la voix harmonieuse de Pierrette.

— Que tu as été miraculeusement guérie par saint Joseph, ce qui est vrai. Mais n'ajoute aucun détail d'ici un mois. Après ce temps, je ne te demanderai plus le secret.

— Pierrette promit et fut fidèle à sa promesse. Elle ne dit pas un mot de la verge en fleurs à ceux qui l'interrogeaient sur la transformation inattendue de sa personne, pas plus qu'elle ne répondit aux avances des galans qui, s'apercevant qu'elle était belle, cherchaient à lui conter fleurette.

Son mutisme procura au jeune peintre la tranquillité nécessaire à son œuvre. Chaque nuit, il put évoquer le paysage du Nouveau-Monde, grâce à la vertu de la verge de saint Joseph. Et lorsque ce paysage était devant lui, il peignait avec une sorte de respect religieux.

Avec quel amour il la peignit, cette scène, cette rive fertile baignée des eaux si bleues du grand fleuve, la croix s'élevant dans l'azur limpide sous la pourpre d'un soleil couchant, le capitaine Jacques Cartier à la tenue si martiale, au geste symbolique désignant le ciel aux Indiens ; ceux-ci, debout, tels des statues de bronze, l'indécision peinte dans les yeux ; les têtes curieuses perçant l'épais rideau des broussailles ; les pieux marins de France, les genoux au sol autour de la croix. Joseph Vercy peignait tout cela dans une sorte de rêve extatique. Son pinceau courait agilement sur la toile, qu'il piquetait avec une sûreté magistrale, se promenant sur les couleurs sans jamais se tromper. Et la peinture revêtait peu à peu un relief puissant de naturel et de vie.

Son tableau, Joseph Vercy l'admirait lui-même. Il en était fier et le voyait jalousement aux regards indiscrets. Il ne faisait exception qu'en faveur de la jolie Pierrette, dont l'admiration le réconfortait et la présence créait en lui une impression délicate à laquelle il s'abandonnait sans chercher à se l'expliquer. Il est vrai que Pierrette, de son côté, ne négligeait aucune occasion de se trouver auprès du peintre et cette attitude, innocente pour tous tant que la jeune fille avait été contrefaite commençait à faire jaser les mauvaises langues. Dédaigneuse et... heureuse, Pierrette laissait dire....

Un jour, enfin, le peintre mit la dernière touche à son tableau et la verge de saint Joseph disparut toute seule de l'atelier. Joseph Vercy n'en conçut aucune inquiétude, sachant bien qu'elle était retournée à son légitime propriétaire. Il s'occupa plutôt de remercier celui-ci.... en attendant la visite de Jamet Cartier.

La date de la remise du tableau arriva. Joseph Vercy attendit avec impatience le vieillard, jouissant par avance de la bonne surprise qu'il lui causerait. Mais Jamet Cartier ne vint pas ce jour-là, pas plus que le lendemain, ni les jours suivants.

Deux semaines passèrent. Inquiet, le peintre décida d'aller rendre visite à son client. Il mit donc ses habits les plus propres et prit son air des dimanches ; mais comme il allait sortir, la porte de son atelier s'ouvrit rapidement en claquant. Joseph Vercy allait interdire verbalement le peu précautionneux visiteur, mais la menace prête se transforma en sourire, car le visiteur était une visiteuse et portait le doux nom de Pierrette.

Elle paraissait émue, la belle Pierrette, et toute essouffée par une longue course. "Tu ne sais pas, Joseph ? Notre grand capitaine Jacques Cartier est de retour !"

— Jacques Cartier est revenu ! Alors je m'explique pourquoi son père ne venait pas réclamer le tableau....

— Je l'ai vu, il y a un instant, et je lui ai parlé, interrompit Pierrette.

— Tu l'as vu... Qui ? Jacques Cartier ?

— Bien sûr, tiens ! C'est mon parrain.

— Jacques Cartier est ton parrain ?

— Bien sûr. Et tu l'ignores ?

— Complètement.

— C'est mon parrain et il est gentil, tu sais. Il m'a parlé de toi....

— De moi ! s'exclama le peintre abasourdi.

— Ou plutôt de ton tableau, répartit la jeune fille. Son père étant pris de paralysie et incapable de bouger, mon parrain m'a dit qu'il viendrait lui-même réclamer sous peu le tableau.

— Quel bonheur ! s'écria le peintre. Ma bonne Pierrette, tu ne saurais croire comme tu me fais plaisir.... Et dans un mouvement irrésistible... ou réfléchi, le peintre alla à lui sa jolie voisine et la baisa.

Juste à ce moment, la porte s'ouvrit à nouveau. La stature imposante d'un homme dans la quarantaine se dressa sur le seuil. "Ah ! ah ! fit gaiement le nouveau-venu, il paraît que je surviens au bon moment : juste à l'instant si fugitif d'une embrassade. Tous mes regrets d'avoir interrompu vos épanchements."

— "Mon parrain !" — "Jacques Cartier", s'exclamèrent à la fois les deux jeunes gens.

— Tiens ! ma jolie fille ici, reprit le capitaine. Et avec malice : "Il me semblait bien, ma belle Pierrette, que ce n'était pas uniquement pour son tableau que tu me parlais avec tant d'admiration de monsieur Joseph Vercy. Je vais avec plaisir qu'il éprouve des sentiments du même genre. Il est vrai qu'embellie comme tu es, à tel point que ton parrain n'a pu te reconnaître, il y a de quoi tenter l'idéal d'un artiste !"

Laurent VITAL

Trois-Rivières, 30 Mai 1932.

(à suivre)

YAMACHICHE

(De notre Correspondant)

Pèlerinages à Ste-Anne.

Le pèlerinage régional de prières et de pénitence organisé avec le plus grand soin a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances. Plus de 2,000 personnes en suivirent les exercices avec toutes les marques extérieures de respect et de confiance en la puissance de la grande Thaumaturge, qui dans son sanctuaire d'Yamachiche, se rend particulièrement bienveillante et attentive aux ferventes prières qu'on lui adresse.

Donc, mardi le 5 courant, dès 5 heures du matin, nous arrivait un premier groupe d'hommes et de jeunes gens venus à pieds de St-Michel des Villes Forges.

Vers 7 heures d'autres contingents nous furent signalés. Mentionnons ceux de St-Sévère, St-Barnabé et St-Thomas. Comme les précédents ils avaient fait la route à pieds en pèchant des prières à haute voix. Ils traversèrent le village en chantant des cantiques à Ste-Anne et entrèrent à l'église au son des cloches et précédés de la bannière de Ste-Anne.

D'autres groupes nous arrivaient non moins pieusement encore pour la messe. Nous remarquons des délégations de Notre-Dame de Charrette, St-Léon, La Pointe-du-Lac, St-Etienne.

M. les Curés des différentes localités accompagnaient leurs paroissiens.

L'office divin fut célébré à 8 1/2 heures par M. l'abbé Raoul Lamy, curé de Notre-Dame de Charrette.

Les pèlerins se chargèrent du programme de chant, heureux de contribuer davantage à la gloire de Ste-Anne en rendant plus solennelles des cérémonies qui devaient lui être bien chères.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Mastai Chicco, curé de St-Michel des Forges. Dans un magnifique élan d'éloquence, le distingué prédicateur, s'appuyant sur l'encyclique du Souverain Pontife, rappela la nécessité de la prière et de la pénitence. Il conclut qu'elle est dans les circonstances présentes le meilleur moyen de toucher le cœur de Dieu, d'autant plus que nous faisons passer nos supplications par l'intercession d'une Sainte à qui il peut difficilement refuser quelques faveurs.

Après la messe M. le curé exprime sa joie de voir un si grand nombre de pèlerins au pied de Ste-Anne. Il se dit édifié de leur conduite et du salutaire exemple de prière et de pénitence qu'ils donnent avec une sincérité vraiment touchante. C'est là un acte d'obéissance filiale puisqu'ils répondent si généreusement au désir de notre Saint-Père le Pape dans son encyclique.

La communion fut donnée à 1,600 personnes.

Après un temps libre la cloche rappelle de nouveau les pèlerins pour le chemin de la Croix dans le cimetière. Ce pieux exercice fait dans un lieu si propice à la réflexion, devant les groupes parfaitement symboliques fut la meilleure préparation au pèlerinage au monument de Ste-Anne.

De retour à l'église, le salut du St-Sacrement fut chanté et l'on organisa la procession dans les allées du parterre pour se rendre au Monument de Ste-Anne. Des prières et des chants à la grande Thaumaturge furent exécutés durant le parcours.

Arrivés au monument, M. le Curé en gravit les degrés et récitait à haute voix un acte de consécration à Ste-Anne qui exprimait en ne peut mieux les sentiments et les résolutions de toute la foule. Mais le moment le plus impressionnant fut bien l'imposition des reliques de la Sainte sur les pauvres malades, tandis que toute l'assistance demandait en une seule voix leur guérison à la puissance de la bonne Sainte-Anne.

A l'église tous les pèlerins furent invités à aller vénérer la relique.

Le pèlerinage était fini mais bien des paupières demeuraient encore mouillées par les émotions saintes éprouvées durant ces belles cérémonies.

Puisse notre Sainte Patronne avoir pour agréable cette inoubliable manifestation de foi et accorder à ceux qui viennent la prier dans son sanctuaire privilégié, les grâces précieuses qu'Elle prodigue à ses plus fidèles serviteurs.

Pèlerinage paroissial

Le pèlerinage de la paroisse pour être moins nombreux n'en fut pas moins touchant.

Le 1er vendredi du mois en effet, environ 1,200 personnes presque toutes venues à pieds firent la sainte Communion aux messes basses.

La messe du pèlerinage fut célébrée à 8 heures. Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale qui rendit de toute son âme

A la mémoire de la maison du Sénateur Montplaisir

(suite de la page 1)

Mais dans le grain broyé s'engendre les moissons
Prends-moi donc ô Cité, prends-moi toute vibrante
Sème, sème partout ma poussière vivante.
Attise au loin la flamme des saines traditions.
Elles ont ciselé notre âme Canadienne
L'Ancien les répétait aux petits de « chez nous »
En tes berçant, pensif, le soir sur ses genoux
Espérant que leur main grandira dans la sienne,
Qu'à l'âge d'homme, un jour, tous, ils vénéreront
Le doux legs ancestral de nos « Vieilles Maisons ».

(Memento)

O toi, qui nous offris le nid des premiers jours
Tu resteras pour nous la maison de famille,
Celle qu'on n'oublie pas, dont on parle toujours
L'étoile-souvenir qui anime et qui brille
Dans le ciel de nos cœurs. Ici-bas et Là-Haut.
Tu seras à jamais notre jeune berceau.

M. R.

les chants liturgiques et les cantiques tant aimés à la bonne Sainte Anne.

Le sermon fut fait par M. l'abbé S. de Camille, curé. Après la messe, l'assistance se mit en marche pour le chemin de la Croix dans le cimetière que l'on inaugura pour la circonstance. Nul doute que la population était réjouie et émue d'assister à cette première cérémonie qu'elle désirait depuis longtemps. Les pieuses lectures et la vue des stations qui sont à elles seules des œuvres d'art étaient bien de nature à rendre plus intense la piété.

De retour à l'église, le Salut du St-Sacrement fut chanté et la procession se reforma de nouveau pour le pèlerinage au monument de Ste-Anne.

La vénération des reliques met fin à cette démonstration pieuse faite dans un admirable esprit de prière et de pénitence.

Pèlerinage des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie profitèrent de leur réunion mensuelle pour accomplir le pèlerinage qu'elles font chaque année à la bonne Sainte Anne.

Elles assistèrent ensemble à la messe qui fut célébrée à l'église à 6 30 heures et y firent la sainte communion.

La messe terminée et l'office de la Sainte Vierge, récitée, M. le Curé adressa aux Congréganistes une paternelle allocution.

La bannière de Sainte Anne fut ensuite hissée et le défilé se dirigea vers le monument. Les officiers de la société conduisaient la procession.

Après un acte de consécration lu par M. le Curé, le groupe revint à l'église en chantant les litanies de la Sainte.

La vénération des reliques clôtura ce pieux pèlerinage.

LA LOI DE FAILLITE

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières, No 399

LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de l'actif de :
DAME ARTEMISE LEFEBVRE,
veuve Joseph Houle, cultivateur, de Ste-Monique, comté de Nicolet, cédante autorisée, et E.-Ernest Bélanger, notaire du même lieu, gardien.

AVIS est par les présentes donné que Dame Artemise Lefebvre, veuve Joseph Houle, cultivateur de Ste-Monique, a fait cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le 18e jour de juillet 1932 et que Mre Adélaïde Provencier, séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à la première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au Palais de Justice à Trois-Rivières, le 29ième jour de juillet 1932 à trois heures et demie de l'après-midi (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis parce que dès et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai reçu avis.

Daté à Ste-Monique, ce dix-huitième jour de juillet 1932.
E.-Ernest BELANGER,
Gardien, N.P.
Ste-Monique, comté de Nicolet, Province de Québec.

Le rhumatisme

Savez-vous qu'un jeune enfant peut subir une attaque de rhumatisme ? Avez-vous toujours cru que ce ne sont que les vieillards qui en sont atteints et que la maladie ne se déclare que sous la forme de douleurs dans les articulations ? Il est vrai que cette forme de la maladie, qui s'appelle arthrite, se montre chez les personnes plus âgées, mais il en existe une autre forme, dont sont atteints les enfants et les jeunes adultes, et qui s'appelle la fièvre rhumatismale, ou rhumatisme aigu.

Le rhumatisme aigu est une maladie infectieuse dont le microbe n'est pas connu. Sous sa forme la plus grave, il attaque les articulations, et les muscles et les valves du cœur. Il s'ensuit que la gravité de la maladie, dans un cas particulier, dépend de la partie du corps qui en est atteinte.

Quoique le microbe de cette maladie soit encore inconnu, on croit actuellement qu'il pénètre dans l'organisme par la voie des amygdales malades. C'est pourquoi lorsqu'il s'agit d'une infection rhumatismale, le médecin s'occupe d'abord de l'état du nez et de la gorge du malade. Il paraît que si son nez, sa bouche et sa gorge sont à l'état normal, l'enfant est bien muni contre les infections graves et meurtrières au nombre desquelles nous comptons la fièvre rhumatismale.

Ce qui nous frappe surtout c'est que, chez les adultes, le rhumatisme aigu attaque les articulations, et que, dans le cas des enfants, c'est le cœur qui en est atteint et les articulations en souffrent pas du tout ou très peu.

Chez les jeunes adultes, les douleurs articulaires font beaucoup souffrir. Les enfants souffrent souvent de douleurs fugitives et transitoires qui s'appellent erronément "douleurs de croissance". Ici nous voulons faire comprendre aux parents que ces douleurs ne sont pas normales — la croissance n'entraîne pas la douleur — et que si leurs enfants se plaignent de ces

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Inauguration du
Parc et Concert

Shawinigan. — Une foule de plusieurs milliers de personnes s'est rendue, mardi soir, au Parc St-Maurice pour assister à l'inauguration officielle de ce parc par Son Honneur le maire Albert Giguère ainsi que pour entendre le concert hebdomadaire donné par l'Union Musicale de Shawinigan.

M. le Maire était accompagné de Madame Giguère et sur des chaises qui avaient été placées, pour la circonstance, en face du kiosque on remarquait aux côtés de M. le Maire, M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre, M. le curé E. Tremblay, de St-Bernard, M. J.-A. Frigon, M.P.P., Mlle A. Frigon, M. l'échevin et Mme Jos. Veilleux, M.M. les échevins Uziel Lebeau, J.-A. Richard, Lucien Bourassa et Willie Richard, M.M. N.-J.-A. Vermette, gerant de la ville, A.-C. Jenkins, gerant local de la Shawinigan Water & Power Co., Département Commercial et de Distribution, E.-F. Daemen, L.-A. Leclerc, etc.

Une démonstration inattendue et fort touchante vint s'ajouter à la fête lorsque trois membres de la Cie des Zouaves de Shawinigan furent décorés de la médaille de "Long service".

Plusieurs belles pièces furent d'abord rendues par l'Union Musicale: Marche Indienne, de A. Solenick; Morning, Noon and Night in Vienna, de E. von Suppé; Piccolo Pie, de W.-L. Slater, avec solo de piccolo par M. P.-E. Caron; Rêve de Valse, d'Oscar Strauss; The Regiment's return, de H.-J. Crossley et Wedding of the Winds, de M. L. Lake.

A ce moment, M. le Maire Giguère monta sur le kiosque après que les Zouaves, sous le commandement du Capitaine R. Bourget, lui eurent présenté les armes.

M. le Maire remercia la population de Shawinigan de l'intérêt qu'elle manifestait en venant si nombreuse assister à l'inauguration du Parc dont il fit un bref historique en même temps qu'il donnait quelques statistiques se rapportant au développement de ce parc. "L'un des plus beaux, sans contredit, de toute la Province".

Le terrain sur lequel a été développé le Parc St-Maurice a été acheté de la Compagnie Shawinigan Water & Power en novembre 1921 au prix nominal de \$1,000. M. le Dr J.-A. Dufresne était alors maire de notre ville et ce fut encore sous son administration, en 1925, que fut commencé pour de bon le développement du parc dont la superficie totale est de 415,250 pieds carrés, soit 114 arpents. Les arpentés dépensés à cette fin à date s'élevaient à la somme de \$89,500.00.

Voici maintenant quelques chiffres qui ne sont pas sans intérêt. Les allées qui sillonnent le parc couvrent une superficie totale de 79,436 pieds carrés; le terrain de stationnement, 11,360 p.c.; les cours de tennis 11,000 p.c.; les plates-bandes, 51,200 p.c.; les gazons, 259,554 p.c.; et les bâtiments, 2,700 p.c. Le boulevard qui longe la rivière St-Maurice a une longueur de 1,585 pieds.

Les plantations ne sont pas encore terminées mais on n'en compte pas moins actuellement dans le parc 3,126 arbustes, arbrisseaux et arbres de toutes sortes, notamment des merisiers, des érables, des pins, des cèdres, des ormes, des bouleaux, des épinettes, etc.

Le bain public qui a été aménagé sur le bord du St-Maurice a une longueur au rivage de 188 pieds et de 225 pieds dans sa longueur maximum. Sa largeur est de 85 pieds. Le bain est encadré sur trois faces par un mur en pierre sèche. La profondeur d'eau maximum est de 12 1/2 pieds.

La ville a fait construire, pour l'usage des baigneurs et des personnes qui fréquentent le parc, une vaste piscine dont la dimension sont de 87 1/2 pieds par 30 pieds et dont le coût approximatif, lorsqu'elle sera parachevée, s'élèvera à \$16,000.00.

Le système d'éclairage comprend 41 lumières dont 23 sont placées sur la balustrade ou boulevard. Tous les fils sont sous terre et les lampadaires sont du style décoratif en fonte.

Des prévisions ont été faites pour la construction de 5 cours de tennis. Deux sont actuellement en usage.

Il y a un grand nombre d'appareils de jeux pour les enfants et d'ici quelques jours l'on aura terminé l'installation des bancs qui seront alors au nombre de 225.

Tout ceci, comme le faisait remarquer M. le Maire, démontre la somme de travail qui a été faite au parc St-Maurice, surtout si l'on tient compte qu'il a fallu,

au début, commencer par acheter, assainir, cultiver et même en quelques cas d'achat, le terrain.

Aujourd'hui, continue M. le Maire, Shawinigan est véritablement fier de son parc où la population peut en tout temps venir se reposer, se détendre, en tout temps.

M. Giguère eut aussi un mot de remerciement à l'adresse des contribuables qui lui ont, ainsi qu'à cinq de ses collègues, renouvelé leur confiance en les élisant par acclamation en août dernier. Il assura la population de son entier dévouement comme de celui des échevins, tous étant bien déterminés à faire tout en leur pouvoir pour améliorer la situation des citoyens et de tous les citoyens en général.

A ce moment, M. le Maire pressa un commutateur et subitement tout le parc fut illuminé, à la grande joie de l'immense foule qui applaudissait avec enthousiasme.

M. le Maire annonça ensuite que trois membres de la Cie des Zouaves allaient être décorés de la médaille de Long Service et il invita M. le curé de St-Pierre à présenter lui-même les décorations aux intéressés. Le Capitaine Bourget fit l'honneur de présenter les Zouaves qui avaient mérité cette distinction.

Armand Lameville, enrôlé le 6 juillet 1922 — Emile Piché enrôlé le 14 mai 1922 Chas. Ed. Tremblay, enrôlé le 21 mai 1922.

M. le curé Trudel et M. le Maire épinglèrent les médailles sur la poitrine des décorés pendant que les Zouaves sonnaient du clairon. Dans une courte allocution, M. le curé Trudel félicita les membres du Conseil de Ville d'avoir mené à si bonne fin le développement du parc St-Maurice et les félicita également de leur réélection par acclamation.

M. le curé de St-Pierre eut des paroles élogieuses à l'adresse des Zouaves qui venaient d'être décorés comme à l'adresse de leurs camarades qui, dit-il, nous font toujours honneur et que nous sommes toujours heureux de voir prendre part à toutes nos démonstrations.

En terminant, M. Trudel dit qu'il avait été fort aise d'apprendre que le parc serait régi par des règlements sévères, ajoutant qu'en tant que ceux-ci seraient strictement observés les curés de nos paroisses se feraient un plaisir et même un devoir d'encourager la population à fréquenter un endroit aussi idéal pour y passer d'agréables moments.

M. J.-A. Frigon, M.P.P. et M. le curé Tremblay, de St-Bernard, furent aussi invités par M. le Maire Giguère à adresser la parole. Tous deux félicitèrent nos échevins de leur réélection ainsi bien pour le développement du Parc St-Maurice qui ne sera certainement pas l'un des endroits les moins intéressants de notre ville.

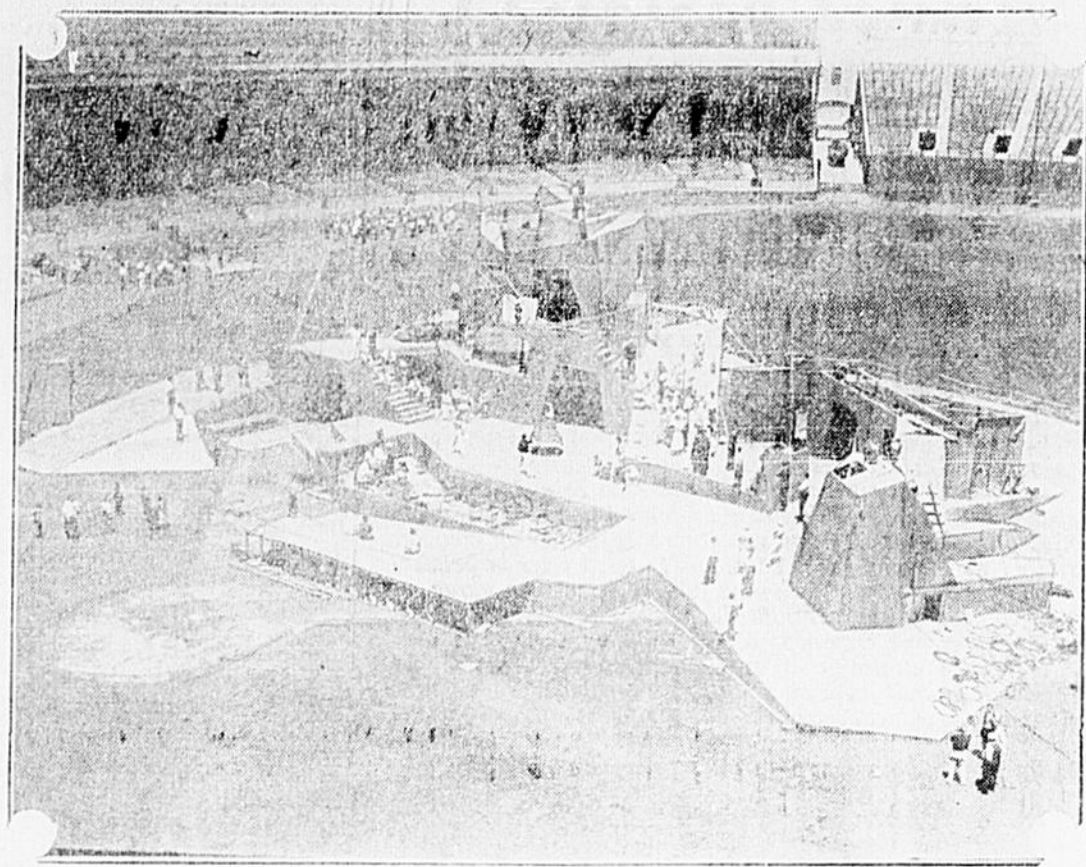
M. le curé Tremblay souligna particulièrement le plaisir qu'il avait à vivre au milieu de la population de Shawinigan qu'il apprend à aimer de plus en plus à mesure qu'il apprend à la mieux connaître. Il félicita les citoyens de Shawinigan de leur bel esprit civique et il se dit convaincu que de l'entente et de l'harmonie qui règne entre les autorités religieuses et civiles, comme entre celles-ci et la population il n'en peut résulter que du bien pour notre ville.

Après avoir rendu une valse de J.-T. Hall, "Wedding of the Winds" et un fox trot de Woods, "Lovable" l'Union Musicale, pour se rendre à de nombreuses demandes, donna le morceau populaire "J'ai deux Amours" qui dut être bissé.

Nos musiciens ont donné, mardi soir, une superbe démonstration de leur savoir-faire. Sous la forte habile direction du Prof. Ph. Filion, ils ont particulièrement rendu certaines pièces avec un brio qui a à juste titre, soulevé l'enthousiasme de la foule. Dans "Piccolo Pie", M. P.-E. Caron a rendu d'une façon charmante son solo de piccolo. "Rêve de valse", de Strauss, "Over There", de Lake, Morning, Noon and Night in Vienna, de Suppé, ont été littéralement acclamés.

Le programme était bien, comme on l'avait annoncé, de premier choix et il a été rendu avec une remarquable maîtrise. Ceci ne fait d'ailleurs que confirmer l'excellente impression que l'Union Musicale ne manque pas de produire sur la foule à chacune de ses apparitions en public et prouve à nos musiciens de beaux succès au Festival des Fanfars à St-Jean, dimanche prochain.

Renseignez-vous.
sur l'histoire locale
Lisez
le "Bien Public"



Ce théâtre immense fut élevé à Cleveland. On y donne des représentations en plein air des opéras: "Carmen", "La Valkyrie", "Aida" et "Tou-Tou".

Funérailles de
Dame J.-B. Paré

Grand'Mère. — Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les funérailles de Dame Léa Brunelle, épouse de M. Jean-Baptiste Paré. La défunte est décédée à l'âge de 71 ans et 8 mois des suites d'une courte maladie. Elle laisse pour le pleurer outre son époux, ses deux filles Mmes Aristide Cossette et L. Berthiaume, de cette ville.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Panneton qui chanta aussi le service. La défunte fut portée par M.M. La Giguère, E.-X. Nohet, Pierre Jacques et Adol. Girard.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué sa sœur Mme Adolphe Beaudoin, sa nièce, Mme H. Neault, M. Adolphe et M. Gustave Beaudoin, M.M. H. Girard, Xavier Nohet, Mmes Léonide, Navier Nohet, Mmes Léonide, Navier, Urie Morais, Mmes Vye P. Flacole, Damase Landry, Philippe Rheault, Mmes Anna et Alphonsine Laperrière, Mmes Eugène Berthiaume, Darins Berthiaume, Nap. Blanchette, Jos. Lafrenière, Mmes Rachel, Gabrielle Cossette, M.M. Georges et Emile Cossette, Mmes Elise Grenier, E. Gamache, M.M. et Mmes Xavier Gervais, A. Dumont, etc., etc.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Au Conseil Municipal

Grand'Mère. — Une séance régulière de notre conseil municipal présidée par M. le maire J.-A. Gagnon a été tenue ces jours derniers et à laquelle assistaient M.M. les échevins Albert Thibault, E.-A. Lampron, Albé Matteau et Raul Lord.

Règlement concernant le poids du pain: Le conseil vote à l'unanimité le règlement suivant concernant le poids et la distribution du pain dans les limites de la Cité:

Section No 1 — Tout pain exposé, mis en vente, vendu ou fabriqué, pour être vendu dans les limites de la Cité sera fait avec de la bonne et saine farine et cuit en pains de 12 onces et ses multiples: le dit pain devra peser ces différents poids huit heures après avoir été cuit, vendu ou exposé en vente.

20 — Il est défendu à toute personne de mettre en vente, de vendre ou de fabriquer pour être vendu dans la Cité (A) du pain d'un poids moindre que celui prescrit par le présent règlement (B) du pain fait avec des matières adhésives pour frauder le public ou qui serait de nature à porter atteinte à la santé du consommateur. Tout pain qui ne sera pas dans les conditions voulues par la section précédente sera confisqué et donné aux institutions de charité dans la Cité. Cette confiscation est en outre de la pénalité imposée par la section 5 du présent Règlement.

30 — Il est défendu à toute personne qui vend du pain de reprendre ou d'échanger ce pain après qu'il a été livré: il est aussi défendu à toute personne qui achète du pain de remettre ou d'échanger ce pain après qu'il leur a été livré.

40 — Le chef de police est autorisé et il est de son devoir de visiter ou faire visiter, au moins une fois par

mois, toute boulangerie, magasin, chauffer leurs foyers l'hiver prochain.

CONSIDERANT que la Canada Power & Paper Corp. mettrait gratuitement à la disposition de la Cité les lots Nos 397-398-399-400-401 du Rang D. S.-Olivier, ainsi que les Nos 402 et 403 du Rang C. S.-Alexandre, et enfin les lots Nos 361-318-319-320 et 326 du Rang E. S.-Adolphe: Il est proposé par M. l'échevin Raul Lord, secondé par M. l'échevin Albert Thibault: QUE ce conseil prie l'Hon. Ministre des Terres et Forêts de bien vouloir dispenser la dite Cité de Grand'Mère et la dite Compagnie de la charge du droit de coupe sur ces lots pour tout le bois nécessaire que la Cité jugera devoir faire couper sur ces dits lots.

60 — Tous règlements antérieurs concernant les boulangers et ceux concernant la vente et la fabrication du pain, notamment la Section 2 du Règlement No 22, sont abrogés.

Requête à l'Hon. Ministre des Terres et Forêts: CONSIDERANT que la crise économique se fait plus aiguë dans la Cité de Grand'Mère du fait que les travaux remédiateurs au chômage sont abandonnés;

CONSIDERANT que le Secours direct resté comme regretté, mais sera d'autant plus onéreux qu'il faudra tout acheter à prix d'argent;

CONSIDERANT que tous nos nécessiteux souffriraient de la faim par leur travail à trouver le bois qu'ils devront employer pour

chauffer leurs foyers l'hiver prochain.

CONSIDERANT que la Canada Power & Paper Corp. mettrait gratuitement à la disposition de la Cité les lots Nos 397-398-399-400-401 du Rang D. S.-Olivier, ainsi que les Nos 402 et 403 du Rang C. S.-Alexandre, et enfin les lots Nos 361-318-319-320 et 326 du Rang E. S.-Adolphe: Il est proposé par M. l'échevin Raul Lord, secondé par M. l'échevin Albert Thibault: QUE ce conseil prie l'Hon. Ministre des Terres et Forêts de bien vouloir dispenser la dite Cité de Grand'Mère et la dite Compagnie de la charge du droit de coupe sur ces lots pour tout le bois nécessaire que la Cité jugera devoir faire couper sur ces dits lots.

Reconnaissance d'un nouveau Colon

Lecture est faite d'une lettre adressée à M. l'échevin E.-A. Lampron, par M. John Champagne qui est allé s'établir dans l'Abitibi, récemment. Aux termes de cette lettre M. Champagne se dit très satisfait d'être rendu dans l'Abitibi sur un tiers et il remercie nos autorités municipales de lui avoir fourni l'occasion de désertir les rangs de nos chômeurs.

M. l'échevin Lampron donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du conseil il proposera à l'adoption d'un Règlement à l'effet d'autoriser la Cité à donner l'usage de sa voie d'évitement industrielle à la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux et aussi à l'effet de déterminer les conditions de cet usage et d'autoriser la signature

d'un contrat avec la dite compagnie des chemins de fer nationaux.

LOUISEVILLE

Bienvenue à M. l'abbé Claude Lafontaine

Louiseville, 19 juillet. — Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de M. l'abbé C. Lafontaine, vicaire. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, espérant qu'il trouvera dans son séjour à Louiseville, des cœurs dévoués et compatissants, qui sauront en tout et partout, lui prouver leur estime et leur reconnaissance.

Gros orage électrique

Louiseville lundi 11 p. m. Un violent orage électrique s'est abattu sur notre ville vers les dix heures, causant un vif émoi parmi notre paisible population. La foudre est tombée à la manufacture Textile sur le transformateur, causant un choc électrique, dont un employé qui se trouvait près de là, M. Albéric Lesage, fils de M. Hector Lesage, fut privé de connaissance durant une partie de la journée. Il fut conduit chez lui où l'on fit venir le médecin le Dr R. Latourde qui lui prodigua les soins que requerrait son état. Aux dernières nouvelles son état est satisfaisant.

Outre M. Lesage, il y eut aussi Mlle Y. Beaudin, petite fille de 11 ans, qui a ressenti l'effet de la foudre qui céda une deuxième fois où elle se trouvait, chez M. Omer Lesage. On trouva la fillette inconsciente, ce qui dura une couple d'heures, malgré les soins empressés que lui prodiguèrent de charitables voisins; on dut la transporter à midi chez son frère M. Alphonse Beaudin, où elle demeure.

Statue de St-Michel-Archange

Louiseville. — Nous avons admiré dimanche dernier, dans notre

belle église, une superbe statue, représentant St-Michel, exposée à la vénération des fidèles. Cette statue est le don généreux de Mme Joseph Lachance, de St-Jean d'Iberville.

Nos sincères remerciements à Mme Lachance.

Louiseville. — Nous constatons avec une réelle satisfaction que beaucoup d'améliorations de toutes sortes se sont faites un peu partout dans Louiseville, pour l'ornementation et le bien-être, ce qui donne à notre charmante petite ville, le charme qu'admirent les voyageurs qui ont le plaisir de passer dans nos parages, et même qui se plaisent à y séjourner quelquefois pour un certain temps, savourant avec délice l'agréable odeur de nos vertes campagnes avoisinantes.

Plusieurs jolies résidences ont été faites depuis l'automne dernier, et toutes se sont louées le 1er mai, entre autres celle de M. Hector Caron, sur la rue Notre-Dame, de M. Wellie Lamirande, sur la rue Notre-Dame, de M. Joseph Gagnon et de M. Adolphe Lemire, sur la rue St-Augustin, de M. Wilfrid Lawler sur la rue St-Paul, de M. Adolphe Bussières et Auguste Plante sur la rue St-Antoine, toutes ces maisons sont de deux à quatre logements, etc., etc.

Il y a encore plusieurs autres maisons en construction. Disons en passant qu'il nous fait plaisir de reconnaître que cette bonne machine est due au travail qui se fait à nos manufactures: Associated Textiles et Empire Shirt, dont l'une emploie au-dessus de huit cents personnes, et l'autre près de trois cents.

Clubs et jeux de toutes sortes sont à la disposition des amateurs.

Accident

Louiseville. — M. Louis G. Bélard, employé de la St-Lawrence à St-Riviers, étant à travaillé chez lui, en la malchance de se planter un clou dans le pied, ce qui l'obligea à passer une quinzaine de jours en repos, il retourna ces jours-ci reprendre son ouvrage.

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent
dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures, ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Livré libre de tous droits au Canada)

Quand vous commandez de la bière, dites d'abord "de la Molson, s'il vous plaît" ... puis ajoutez "India Pale" (étiquette blanche), "Export" (étiquette dorée) ou "Stock" (étiquette bleue), selon votre préférence. Pétillantes, rafraichissantes, vivifiantes, ce sont des bières de santé et de bonne camaraderie ... les bières préférées dans la province de Québec depuis plus d'un siècle.

donnes y d'a

Molson

... Ca le rendra plus tolérant

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Service de nouvelles agricoles

Les framboises sont en retard mais elles sont belles: — La récolte de framboises promet d'être bien égale à la moyenne cette année, quoique la saison soit de dix à quinze jours en retard sur l'année dernière. Les rapports reçus par le Ministère de l'Agriculture à Ottawa indiquent que l'étendue en framboises est d'environ cinq pour cent plus grande qu'en 1931; les tiges ont bien hiverné dans presque tous les districts et ne portent presque aucune trace de dégâts.

Dans les Provinces Maritimes la saison est d'environ dix jours en retard; l'étendue est la même que l'année dernière. Dans le Québec l'étendue en framboises a augmenté et comme les tiges sont en excellent état on compte sur une augmentation correspondante de production. L'Est de l'Ontario compte sur une augmentation de récolte de seize pour cent cette année tandis que l'Ouest de la province s'attend à une augmentation de sept pour cent. Partout dans cette province les tiges sont en bon état, sauf dans le district de Burlington à Aldershot; cependant la récolte sera d'environ une semaine en retard.

On signale quelques dégâts dans la partie basse de la terre ferme, en Colombie-Britannique, où la saison est également de quelques jours en retard. Les producteurs craignent sur une récolte passable dans cette province, probablement 6,000 cages contre 5,500 en 1931.

L'emploi règle le choix de la variété: — Le choix des variétés de maïs à planter dans les conditions de la région dépend surtout de l'emploi que l'on se propose d'en faire. A la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., on a constaté que l'on obtient d'assez bons rendements de fourrage, même dans des conditions de sécheresse prolongée, et que les variétés flint (dures), petites, à maturation hâtive donnent de plus gros rendements de matière sèche que les variétés dentées, à maturation tardive.

Lorsque la récolte doit être mise en silo, les variétés flint ne sont pas satisfaisantes parce qu'il est difficile de les couper avec une moissonneuse à maïs. Ces variétés ont généralement de nombreux drageons ou gourmands, et les épis sont portés si près de terre qu'ils restent souvent sur le champ lorsque la récolte est coupée. Pour l'ensilage on recommande le Denté du Nord-Ouest et le Minnesota 13; le Genêt et le Spraw conviennent mieux pour la pousse sur pied, par les cochons ou les moutons.

Surveillez pour les mauvaises herbes dans le trèfle d'Alsike: —

Une note que vient de publier la Division fédérale des Semences appelle l'attention des intéressés sur le fait qu'il est important de prévenir l'invasion des mauvaises herbes dans les champs de trèfle d'Alsike destinés à la production de la graine. Il s'agit surtout d'enlever le silène enfilé, et le silène noctiflore de la récolte car il est très difficile de séparer les graines de ces mauvaises herbes de la graine du trèfle d'Alsike. Le lupin noir est un autre ennemi commun, et que l'on peut également enlever de la récolte.

On fait remarquer qu'en ces dernières années les débouchés pour la graine de trèfle d'Alsike ont beaucoup diminué. La raison de cette diminution peut être attribuée, dans une grande mesure, au tarif imposé par les Etats-Unis, mais une raison également importante est qu'une bonne partie de notre graine de trèfle d'Alsike est de qualité inférieure, parce qu'elle contient trop de graines de mauvaises herbes. Ce n'est que la graine d'une haute pureté et d'une qualité généralement bonne qui trouve à se vendre facilement.

Appelez la police des mauvaises herbes: — Voici le moment de l'année où il convient de surveiller attentivement pour prévenir l'entrée des intrus qui cherchent à s'introduire dans les récoltes de semence. Parmi les plus dangereux de ces intrus, il y a le silène enfilé, le silène noctiflore, le chien-dent, le plantain lancéolé, l'herbe à poux commune, la grande marguerite et le laiteron des champs, et ce n'est que par un bon service de police que l'on peut obtenir des se-

mences de bonne qualité. La Division fédérale des Semences fait remarquer que les planteurs devraient surveiller leurs champs avec soin et être prêts à nettoyer lorsque cela est nécessaire, pour éviter des impuretés dans la récolte de semence, car ces impuretés enlèvent trop souvent toute valeur marchande à la récolte. Ce que l'on appelle le nettoyage des champs, c'est-à-dire l'arrachage des mauvaises herbes à la main, avant qu'elles soient montées à graine, est le moyen le plus sûr d'obtenir une bonne récolte de semence propre.

Signes visibles d'augmentation dans la production des bêtes à cornes. Il y a certaines conclusions que l'on est en droit de faire après avoir étudié les chiffres concernant les bestiaux, présentés dans le douzième rapport annuel de la Division fédérale de l'Industrie Animale, sur l'origine et la qualité des bestiaux de commerce vendus au Canada en 1931. Il y a tout lieu de croire que la production augmentera, non seulement parce qu'il s'est acheté 19,000 bœufs d'engrais de plus cette année que l'année précédente et que ces chiffres sont les plus forts qu'aient été notés depuis 1928, mais aussi parce qu'il y a eu une diminution très forte dans les ventes de vaches et de génisses. Quoique le nombre de bêtes à cornes de toutes espèces vendues cette année soit de 23,400 supérieur au chiffre de l'année précédente, il y a eu une diminution de 33,655 têtes, soit environ six pour cent dans le nombre de vaches et de génisses vendues.

Assurance de taux raisonnables: — Une lettre du professeur A. A. Ghigi, directeur du Cinquième Congrès Mondial d'Aviculture, qui se réunit à Rome en septembre prochain, adressée à E. C. Elford, membre canadien de l'Exécutif du Congrès, nous donne l'assurance que le gouvernement de l'Italie fait tout en son pouvoir pour que le séjour des délégués à Rome leur soit agréable et avantageux et qu'il ne leur coûte pas cher. Des dispositions ont été prises pour loger les délégués aux meilleurs hôtels de Rome à un taux de 50 lires (82.50) par jour pour la chambre et la pension. Pour ceux qui préfèrent une chambre de luxe avec bain, le prix sera de 80 lires (84.00) au maximum par jour. Le professeur Ghigi, indique également, dans sa lettre à M. Elford, que les tournées en Italie arrangées pour les délégués du Congrès ne coûteront pas plus de 1900 à 1200 lires (850 à 860) y compris la pension, la chambre et le transport. Quatorze pays affiliés ont signifié jusqu'ici leur intention d'assister au Cinquième Congrès Mondial d'Aviculture.

Enquête sur les frais d'élevage des moutons sur les ranches. L'E. Kindt, de la Division de l'Economie agricole, Ministère fédéral de l'Agriculture, vient de partir pour l'Ouest du Canada pour reprendre l'enquête économique sur l'industrie de l'élevage des moutons sur les ranches, dans le sud de la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie-Britannique. Cette étude est conduite conjointement par la Division des fermes expérimentales et la Division de l'Economie agricole. M. Kindt confèrera avec L. B. Thomson, de la station expérimentale des herbages à Manbyberies, Alberta, et W. H. Fairfield de la Ferme expérimentale de Lethbridge ainsi qu'avec les représentants de l'Association des Eleveurs de moutons en Saskatchewan et en Alberta, avant de commencer à faire des visites aux ranchers.

La production des condensés de lait a baissé en 1931. — Le bulletin mensuel de l'Industrie Laitière, publié par la Division fédérale de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, fournit quelques renseignements intéressants sur la statistique générale des fabriques de lait concentré en 1931. Le nombre total des établissements fonctionnant au Canada n'a pas changé; il est de 26. La valeur de la production en 1931 s'est élevée à \$8,754,002, contre \$13,604,743 en 1930. Le rapport montre que 779 personnes étaient employées, qu'elles ont reçu des salaires et gages se montant à \$982,984 et que ces établissements ont payé à leurs patrons \$2,899,645 pour le lait et \$134,743 pour la crème. Les principaux produits de l'industrie sont les suivants: lait condensé, lait écrémé condensé, lait de beurre condensé, lait évaporé, lait écrémé évaporé, lait entier en poudre, poudre de lait écrémé, poudre de

crème, sucre de lait, poudre de lait de beurre, caséine, café condensé, beurre, fromage et beurre de petit lait.

LA POINTE- DU-LAC

(suite de la page 2)

truction religieuse, missel offert par M. P. Beaulac, mérité par Mlle Suz. Beaulac, V. Beaulac, L. Guilbert, A. Lepage, S. Lacroix, G. et Ger. Lepage, gagnés par Mlle G. Lepage. Prix de politesse, livre de prières offert par M. H. Lacroix, mérité par Mlle S. Bourassa. Prix d'anglais, chapelet en perles satin, offert par Mère S. Bruno, supérieure générale, mérité par Mlle V. Beaulac, L. Guilbert, A. Lepage, J. Boisvert, A. Lepage, M. Gagné, Gab. Lepage, gagnés par Mlle Ant. Beaulac. Prix d'assiduité, volume offert par M. A. Bachand, mérité par Mlle J. Hubert, J. Boisvert, Ant. Beaulac, gagnés par Mlle J. Hubert. Prix d'enseignement ménager, crucifix offert par M. Fournier, mérité par Mlle V. Beaulac, S. Lacroix, L. Guilbert, G. Lepage, gagnés par Mlle S. Lacroix. Prix d'histoire, chapelet offert par l'Institut, mérité par Mlle Marguerite Gagné. Prix d'écriture, crayon offert par l'Institut, mérité par Mlle Annette Lepage, A. Beaulac, G. Lepage, J. Hubert, G. Lepage, J. Boisvert, gagnés par Mlle A. Beaulac. Prix de composition, volume offert par M. Fournier, mérité par Mlle Victoire Beaulac, S. Bourassa, J. Hubert, A. Beaulac, gagnés par Mlle V. Beaulac. Prix d'économie domestique, mérité par Mlle A. Beaulac.

Prix spéciaux aux élèves de 7e année: Excellence, médaille d'argent, offerte par l'Institut, méritée par Mlle G. Grenier. Instruction religieuse, chapelet en perles satin offert par M. l'abbé Leblanc, mérité par Mlle L. Vézina, L. Guay, T. Richard, G. Benoit, gagnés par Mlle L. Guay. Conduite, 82.50 en or offert par M. le maire, mérité par M. F. Biron, G. Benoit, L. Guay, G. Doyon, et gagnés par Mlle G. Benoit. Prix d'assiduité croix et chapelet d'argent, offerts par M. N. Richard, mérités par Mlle G. Doyon, F. Garneau, gagnés par Mlle G. Doyon. Prix de mathématique, volume offert par M. Th. Ronette, mérité par Mlle M. Blais, G. Grenier, F. Gagné, R. T. Richard, L. Vézina, gagnés par Mlle F. Gagné. Prix d'histoire, crucifix en ivoire offert par M. L. Gobeil, mérité par Mlle L. Dallaire, L. Cobeil, L. Guilbert, M. Martineau, G. Grenier, gagnés par Mlle M. Martineau. Enseignement ménager, volume offert par M. H. Lepage, mérité par Mlle F. Gagné, G. Gélinas, G. Doyon, A. Bonchard, M. Martineau, Y. Guilbert, gagnés par Mlle G. Gélinas. Prix d'anglais, crucifix offert par Mme A. Grenier, mérité par Mlle L. Gobeil, L. Dallaire, T. Richard, G. Grenier, gagnés par Mlle L. Dallaire. Prix de dessin, crayon offert par M. N. Guilbert, mérité par Mlle M. Vincent, L. Vézina, G. Juncin, F. Garneau, gagnés par Mlle F. Garneau. Prix d'écriture, brochure offerte par Granger Frères, méritée par Mlle M. Vincent, G. Doyon, M. J. Biron, F. Garneau, gagnés par Mlle M. J. Biron.

Prix de Français, missel offert par M. E. Paré, mérité par Mlle G. Juncin, G. Grenier, C. Benoit, T. Richard, F. Garneau, A. Bonchard, gagnés par Mlle T. Richard. Prix de géographie, volume offert par M. E. Dallaire, mérité par Mlle M. J. Biron, M. Blais, A. Bonchard, Y. Guilbert, L. Guay, gagnés par Mlle A. Bonchard. Section musicale. Les demoiselles dont les noms suivent ont passé leurs examens requis pour le piano au Conservatoire de l'Institut Musical du Canada. Au Cours intermédiaire, 2e année, avec la note Très Grande Distinction et mention d'honneur pour application, Mlle M. Vincent. Au cours intermédiaire, 1ère année, avec la Note Très Grande Distinction et mention d'honneur pour application, Mlle G. Juncin. Au cours élémentaire, 2e année, avec la Note Distinction, Mlle L. Dallaire et G. Grenier. Au cours élémentaire, 1ère année, avec Grande Distinction, Mlle S. Bourassa, G. Gélinas, L. Guilbert. Au cours primaire,

Avec la note Distinction et mention d'honneur pour application, Mlle S. Gélinas, C. Garneau, Mlle Alice Beaulac. Au cours préparatoire, 2e année, avec la note Distinction et mention d'honneur pour application, Mlle G. Lepage. Au cours préparatoire 1ère année, avec la note Distinction, Mlle Pauline L'Abbé et Marie-Blaise Beaulac.

Prix spéciaux aux musiciennes. Prix d'excellence, album de Chopin, offert par Sœur Madeleine de Pazzi, décerné à Mlle M. Vincent. Prix d'exécution, médaille d'or, offerte par Sœur Supérieure, décernée à Mlle C. Juncin. Prix de solfège, chapelet monté en or offert par le Dr Langis de Yamachiche, décerné à Mlle S. Bourassa. Prix d'application, mérité par Mlle M. Vincent, G. Juncin, S. Bourassa, G. Gélinas, L. Guilbert, S. Gélinas, C. Garneau, A. Beaulac, G. Lepage, M. Ronette, P. L'Abbé, S. Lacroix, A. Beaulac, G. Doyon, gagnés par Mlle G. Doyon.

Prix de chant, album de chansons canadiennes offert par M. Edouard Bureau, mérité par Mlle Henriette Fournier, T. Doyon, G. Gélinas, G. Grenier, M. Garneau, G. Juncin, M. Vincent, S. Bourassa, V. Beaulac, H. Jaber, G. Lepage, C. Pellerin, C. Garneau, G. Doyon, gagnés par Mlle G. Grenier.

Prix d'honneur pour le violon, médaille d'argent offerte par Sœur Supérieure, méritée par Mlle Laurette Dallaire. Prix de succès pour le violon, chapelet monté en or, don de M. L. Gobeil, mérité par Mlle Gabrielle Lepage. Prix d'application, pour violon, chapelet en argent, offert par M. N. Guilbert, mérité par Mlle Jeanne L'Abbé. Premier prix de théorie, missel, don de M. Lepage, mérité par Mlle G. Houle. 2e prix de théorie, crucifix, don de Sœur Supérieure, mérité par Mlle A. Lepage. Prix d'exécution, gagnés par Mlle G. Gélinas. Prix de technique, mérité par Mlle L. Guilbert. Prix de succès, au cours préparatoire, 2e année, chapelet en or, mérité par Mlle C. Lepage.

Prix du Pensionnat. Pour bonne conduite, mérités par Mlle T. Doyon, M. Garneau, A. Fleury, M. P. Trotter, M. A. Vincent, C. Garneau, M. Martineau, L. Vézina, S. Lacroix, G. Doyon, C. Pellerin, ont été favorisés par le sort. Mlle L. Vézina, médaille d'or don de Madeleine Montour. Mme Fleury, crucifix don de Mme L'Abbé. Marie-Paule Trotter, chapelet, don de M. Hippolyte Lepage. Thérèse Richard, 82.50 en or, don de M. G. Gélinas. Simone Lacroix, cadran, don de M. Jos. Bourassa. Prix de prévenance, chapelet don de Sœur Supérieure, mérité par Mlle Lucille Lapointe.

Le mérite scolaire de la présente année pour les élèves de 7e année B. Mlle H. Fournier, M. A. Vincent, R. Biron, C. M. Ronette, M. Blais, A. Garneau, G. Houle, 7e année A. Mlle A. Bachand, L. Fournier, A. Fleury, C. Garneau, M. Lafrenière, Y. Guay, G. Dufresne, M. P. Trotter, C. Lesmises, J. Ronette, C. Garneau. Prix spéciaux, prix d'excellence, pour le plus grand succès pendant l'année, médaille d'or offerte par M. Oscar Houle, pharmacien, décernée à Mlle Henriette Fournier. Prix d'excellence en 7e année, A volume offert par Mère S. Bruno, supérieure générale, à Mlle Angèle Bachand. Excellence pour les concours finals, volume offert par M. Léon Gobeil, décerné à Mlle Irma Fournier. Prix d'Instruction religieuse, médaille d'or offerte par M. le curé Poisson, mérité par Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M. A. Vincent, A. Fleury, M. P. Trotter, gagnés par Mlle Ruth Biron. Prix de conduite, chapelet offert par Sœur Ste. Lucienne, supérieure, décerné à Mlle M. A. Vincent. Prix d'application, générale, mérité par Mlle R. Biron, M. Blais, A. Garneau, H. Fournier, G. Houle, C. M. Ronette, M.

